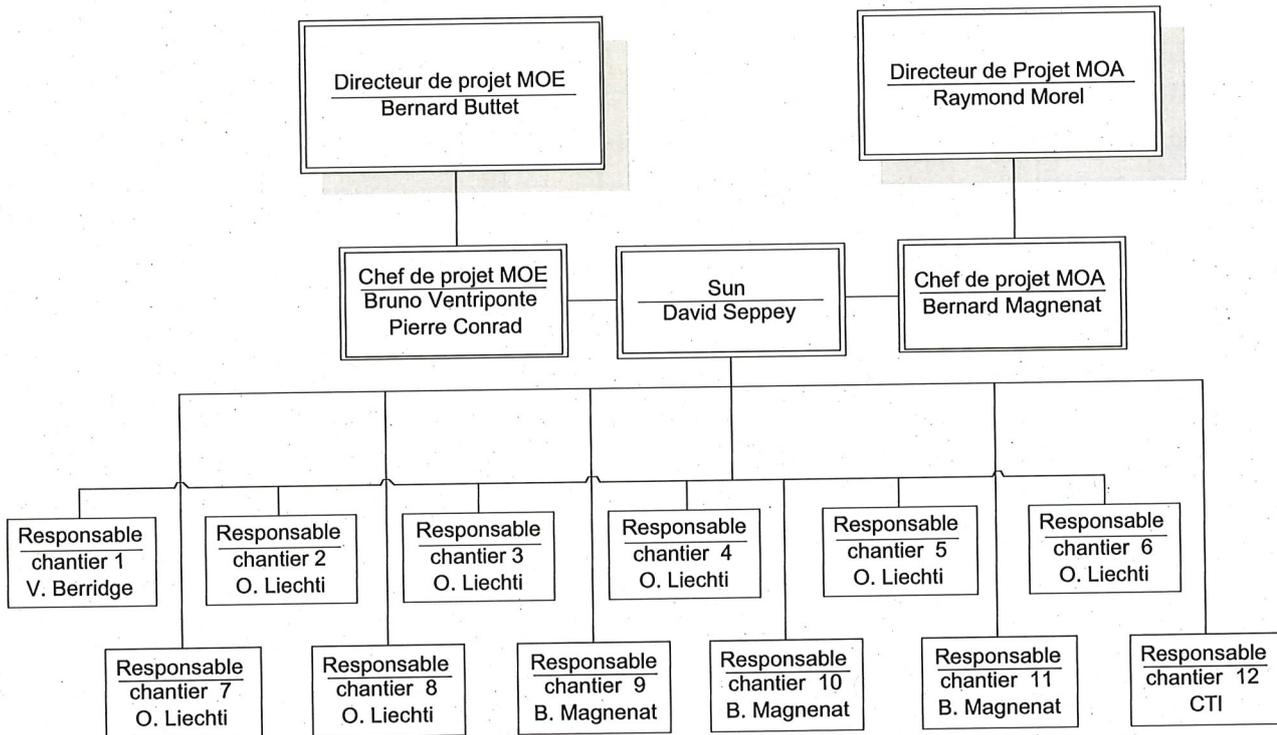




PLAN DE PROJET

Organigramme pour projet P7.3



9.2 Constitution des chantiers

9.2.1 Chantier Installation de base (hardware et OS), [jusqu'au 22 oct 2004]

Tâche	Environnement concerné	Estimation CPTIC	Estim. CTI /ressource	Estimation Sun	Respon sable
1.Installation physique des serveurs	P72P73		2 jours		V. Berridge
2.Installation du terminal serveur	P72P73		1 jour		V. Berridge
3.Installation de l'OS	P72P73		4 jours Berridge	4 jours	E. Dufraiche
4.Installation du répartiteur de charge	P72P73		1 jour		P. Emonet
5.Installation du switch	P72P73		1 jour		P. Emonet
6.Configuration du réseau	P72P73		2 jours		V. Berridge
7.Intégration avec le système de backup	P72P73		2 jours		V. Berridge
Tdal			13 jours	4 jours	



PLAN DE PROJET

Référence :

(aaaamm//MOA/No projet/Plan-

9.2.2 Chantier Installation de la pile middleware, [du 25 oct. au 12 nov 2004]

Tâche	Environnement concerné	Estim. cptic /ressource	Estim. CTI /ressource	Estimation Sun	Responsable
1.Analyse	P7.2	1 jour /Magenat	1 jour /CTI	1 jour	O. Liechti
2.Installation de la brique "Annuaire" en MMR	P7.2	1 jour /Magenat	1 jour /CTI	1 jour	E. Dufranche
3.Documentation de la brique "Annuaire"	P7.2			2 jours	E. Dufranche
4.Installation de la brique "Portail"	P7.2	1 jour /Magenat	1 jour /CTI	1 jour	O. Liechti
5.Documentation de la brique "Portail"	P7.3			2 jours	O. Liechti
6.Configuration (monitoring, démarrage automatique, etc.)	P7.3	2 jours /Magenat	2 jours /CTI	2 jours	O. Liechti
7.Tests	P7.3	3 jours /Magenat	3 jours /CTI	3 jours	O. Liechti
Total		8 jours	8 jours	12 jours	

9.2.3 Chantier Conception et réalisation du portail, [du 15 nov2004. au 4 fév 2005]

Tâche	Environnement concerné	Estimation CPTIC	Estimation CTI	Estimation Sun	Responsable
1.Analyse	P7.2	3 jours		3 jours	O. Liechti
2.Définition et documentation de la structure des organisations, sous-organisations, rôles, utilisateurs	P7.2	1 jour		1 jour	O. Liechti
3.Implémentation d'un module permettant la récupération des rôles saisis dans la base de données 4D. Documentation et tests.	P7.2	4 jours		4 jours	B. Vuilleumiez
4.Configuration du répartiteur de charge	P72P73		1 jour		P. Emonet
5.Conception et réalisation de l'interface de navigation (onglets, menus). Implémentation d'un module générant l'interface sur la base des informations saisies dans le CMS. Documentation et tests.	P7.2	5 jours		10 jours	O. Liechti
6.Réalisation des modèles "graphiques" en adaptant les modèles JSP développés dans la tâche précédente.	P7.2	15 jours			B. Magenat
7.Packaging	P7.2			4 jours	O. Liechti
8.Documentation	P7.3			5 jours	O. Liechti
9.Tests	P7.3	4 jours		4 jours	O. Liechti
Total		32 jours	1 jour	31 jours	

Remarque : les chantiers 1 à 3 sont en cours (année 2004)

9.2.4 Chantier Installation de la brique 'base de données', [du 28 fév. au 11 mars 2005]

Tâche	Environnement concerné	Estimation CPTIC	Estimation CTI	Estimation Sun	Responsable
1.Installation et configuration de MySQL	P7.2	2 jours		2 jours	O. Liechti
2.Installation et configuration de PhpMyAdmin	P7.2	0.5 jour		1 jour	O. Liechti
3.Documentation	P7.3			1 jour	O. Liechti
4.Tests	P7.3	1 jour	1 jour	1 jour	O. Liechti
5.Prise en main du module par le CTI	P7.3	1 jour	1 jour	1 jour	O. Liechti



République et Canton de Genève
- C.T.I. -

PLAN DE PROJET

Projet :

Portail pédagogique

Référence :

(aaaamm//MOA/No projet/Plan-

Page 11 sur 22

Total		4,5jours	2 jours	6 jours	O. Liechti
-------	--	----------	---------	---------	------------

9.2.5 Chantier Installation de la brique 'hébergement web', [du 3 janv 2005. au 25 fév 2005]

Tâche	Environnement concerné	Estimation CPTIC	Estimation CTI	Estimation Sun	Responsable
1.Analyse	P7.2	1 jour		3 jours	O. Liechti
2.Installation et configuration de apache, avec support PHP et perl	P7.2	2 jours		2 jours	O. Liechti
3.Conception et implémentation d'une solution de gestion des comptes utilisateurs	P7.2			6 jours	O. Liechti
4.Documentation	P7.3			3 jours	O. Liechti
5.Tests	P7.3			3 jours	O. Liechti
6.Prise en main du module par le CPTIC et le CTI	P7.3	1 jour	1 jour	1 jour	O. Liechti
Total		4 jours	1 jour	18 jours	

9.2.6 Chantier Installation de la brique 'gestion du contenu', [du 14 mars 2005. au 8 avril 2005]

Tâche	Environnement concerné	Estimation CPTIC	Estimation CTI	Estimation Sun	Responsable
1.Installation de SPIP dans l'environnement d'hébergement Web. Documentation et tests.	P7.2	2 jours		2 jours	O. Liechti
2.Réalisation d'un portlet per mettant de récupérer du contenu dans SPIP, à titre d'exemple. Documentation.	P7.2	2 jours		2 jours	O. Liechti
3.Réalisation d'un ensemble de portlets génériques permettant de récupérer des informations dans SPIP. Ces portlets seront réutilisés et adaptés par le CPTIC. Documentation et tests.	P7.2	10 jours			B. Magnenat
4.Conseil et support des équipes du CPTIC dans les activités de développement et d'intégration	P7.2			2 jours	O. Liechti
Total		14 jours		6 jours	

Remarque : le chantier No. 3 doit être entièrement terminé pour commencer le chantier No. 6

9.2.7 Chantier Installation de la brique 'web collaboratif', [du 11 avril 2005. au 22 avril 2005]

Tâche	Environnement concerné	Estimation CPTIC	Estimation CTI	Estimation Sun	Responsable
1.Installation de TWiki dans l'environnement d'hébergement Web; intégration avec le portail	P7.2	3 jours		3 jours	O. Liechti
2.Documentation et tests.	P7.3	2 jours		2 jours	O. Liechti
3.Conseil et support des équipes du CPTIC dans les activités de développement et d'intégration.	P7.2			1 jour	
Total		5 jours		6 jours	



PLAN DE PROJET

9.2.8 Chantier Installation de la brique 'Forums', [du 25 avril 2005. au 27 mai 2005]

Tâche	Environnement concerné	Estimation CPTIC	Estimation CTI	Estimation Sun	Responsable
1.Installation de Sympa dans l'environnement d'hébergement Web.	P7.2	2 jours		2 jours	O. Liechti
2.Installation et configuration du serveur de messagerie.	P7.2	2 jours		2 jours	O. Liechti
3.Intégration de Sympa et du serveur de messagerie.	P7.2			2 jours	O. Liechti
4.Intégration de Sympa et du portail	P7.2			4 jours	O. Liechti
5.Tests	P7.3	2 jours		2 jours	O. Liechti
6.Documentation	P7.3			2 jours	O. Liechti
7.Prise en charge du module par le CTI	P7.3	1 jour	1 jour	1 jour	O. Liechti
Total R1		7 jours	1 jour	15 jours	

9.2.9 Chantier Intégration du logiciel pédagogique PhpBB, [du 31 mai 2005. au 24 juin 2005]

Tâche	Environnement concerné	Estimation CPTIC	Estimation CTI	Estimation Sun	Responsable
1.Installation du logiciel PhpBB au dessus de la plateforme d'hébergement Web	P7.2	2 jours			B. Magnenat
2.Modification du logiciel PhpBB pour permettre une intégration avec l'annuaire pédagogique (rôles)	P7.2	5 jours			B. Magnenat
3.Développement de portlets pour récupérer des informations dans PhpBB	P7.2	5 jours			B. Magnenat
4.Conseil et support des équipes du CPTIC dans les activités de développement et d'intégration	P7.2	X		5 jours	B. Magnenat
5.Documentation	P7.3	5 jours			B. Magnenat
6.Tests	P7.3	3 jours			B. Magnenat
Total		20 jours		5 jours	

9.2.10 Chantier Intégration du logiciel pédagogique WebPhys, [du 31 mai 2005. au 24 juin 2005]

Tâche	Environnement concerné	Estimation CPTIC	Estimation CTI	Estimation Sun	Responsable
1.Installation du logiciel WebPhys au dessus de la plateforme d'hébergement Web	P7.2	1 jour			B. Magnenat
2.Modification du logiciel WebPhys pour permettre une intégration avec l'annuaire pédagogique (rôles)	P7.2	5 jours			B. Magnenat
3.Développement de portlets pour récupérer des informations dans WebPhys	P7.2	5 jours			B. Magnenat
4.Conseil et support des équipes du CPTIC dans les activités de développement et d'intégration	P7.2			5 jours	B. Magnenat
5.Documentation	P7.3	5 jours			B. Magnenat
6.Tests	P7.3	3 jours			B. Magnenat
Total		19 jours		5 jours	



PLAN DE PROJET

9.2.11 Chantier Intégration du logiciel libre Zope, [du 31 mai 2005. au 24 juin 2005]

Tâche	Environnement concerné	Estimation CPTIC	Estimation CTI	Estimation Sun	Responsable
1.Installation du logiciel Zope	P7.2	2 jours			B. Magnenat
2.Modification du logiciel Zope pour permettre une intégration avec l'annuaire pédagogique (rôles)	P7.2	5 jours			B. Magnenat
3.Développement de portlets pour récupérer des informations dans Zope	P7.2	5 jours			B. Magnenat
4.Conseil et support des équipes du CPTIC dans les activités de développement et d'intégration	P7.2			5 jours	B. Magnenat
5.Documentation	P7.3	5 jours			B. Magnenat
6.Prise en main de Zope par le CTI	P7.3		1 jour		B. Magnenat
7.Tests	P7.3	3 jours			B. Magnenat
Total		20 jours	1 jour	5 jours	

9.2.12 Chantier Réplication de l'environnement P7.2 en P7.3, [du 27 juin 2005. au 19 août 2005]

Tâche	Environnement concerné	Estimation CPTIC	Estimation CTI	Estimation Sun	Responsable
1.Installation de la brique "Annuaire"	P7.3	1 jour	1 jour	1 jour	CTI/CPTIC
2.Installation de la brique "Portail"	P7.3	1 jour	1 jour	1 jour	CTI/CPTIC
3.Installation des modules portail spécifiques P7.3	P7.3	1 jour	1 jour	1 jour	CTI/CPTIC
4.Installation de la brique "Base de données"	P7.3	1 jour	1 jour	1 jour	CTI/CPTIC
5.Installation de la brique "Hébergement Web"	P7.3	1 jour	1 jour	1 jour	CTI/CPTIC
6.Installation de la brique "Gestion de contenu"	P7.3	0.5 jour	0.5 jour	0.5 jour	CTI/CPTIC
7.Installation de la brique "Web collaboratif"	P7.3	0.5 jour	0.5 jour	0.5 jour	CTI/CPTIC
8.Installation de la brique "Forums"	P7.3	1 jour	1 jour	1 jour	CTI/CPTIC
9.Tests	P7.3	3 jours	3 jours	3 jours	CTI/CPTIC
Total		10 jours	10 jours	10 jours	

9.2.13 Chantier Gestion, coordination et suivi de projet,

Tâche	Environnement concerné	Estimation CPTIC	Estimation CTI	Estimation Sun	Responsable
Gestion du projet	P7/P7.3	12 jours	12 jours	12 jours	

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

- Maître d'Ouvrage
- Directeur MOE
- Chef de projet MOA
- Chef de projet MOE

Comité de pilotage : Instance de décision

Objectifs, arbitrages, ressources, planning, budget, livrables (CdC, plan projet, jalons : analyse, recette, mise en production)

Groupe de travail : utilisateurs clés

A définir



République et Canton de Genève
- C.T.I. -

Projet :

Portail pédagogique

PLAN DE PROJET

Référence :

(aaaamm//MOA/No projet/Plan-

Page 14 sur 22

Comité de projet : Instance de reporting & coordination
Reporting, propositions de scénarios au CoPil, avancement, planification
Gestion des risques

Comité de chantier (interne MOE) : Instance d'avancement « technique »
Avancement au niveau du développement, Coordination technique avec
la production, contrôle qualité, remontée des problèmes/identification
solutions

9.3 Fonctionnement des instances

(périodicité des réunions, convocations, diffusion des compte-rendus...)

Comité de pilotage : tous les 2 mois

Comité de projet : bi-mensuelle

Comité de chantier : hebdomadaire

10. DÉROULEMENT ET DATES PRINCIPALES, PAR CHANTIER

Octobre 2004	Nov 04	Déc. 04	Janvier 05	Février 05	Mars 05	Avril 05	Mai 05	Juin 05	
Installation des machines et de l'OS (chantier 1)	Installation de la pile middlewar e (chantier 2)	Conception et réalisation du portail (chantier 3)			Installation de la BD (chantier 4)	Installation du CMS (chantier 6)	Installation de la brique "Web collaboratif" (mod 7)	Installation de la brique "Forums" (chantier 8)	Installation du logiciel phpBB (chantier 9)
Installation de répar titeur de charge (chantier 1)			Installation de l'environnement web (chantier 5)					Installation du logiciel WebPhys (chantier 10)	
Configurat ion réseau (chantier 1)								Installati on du logiciel Zope (chantier 11)	
Analyse et travail préliminai r e sur les différents chantiers									

.....4 juillet.....19 août

Réplication de l'environnement P7.2 dans P7.3

11. DÉLIVRABLES ATTENDUS PAR CHANTIER

Les livrables sont les composants logiciels ou matériels décrits dans le chapitre '9.2 Constitution des chantiers'. A ses composants s'ajoutent la documentation et les rapports de test produits à la fin de chaque chantier



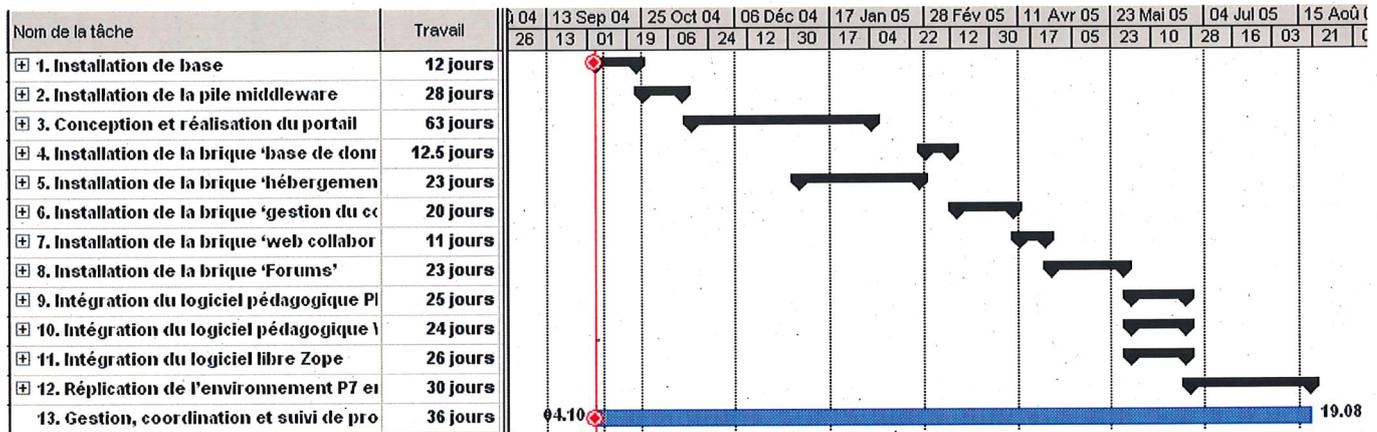
PLAN DE PROJET

11.1 Plan de tous les résultats ou produits attendus

11.2 Indication de leur dépendance les uns avec les autres

12 RÉPARTITION DES TÂCHES PAR CHANTIER
(cf CYCLE DE VIE DE PROJET)

12.1 Planification des tâches par chantier



Le détail des tâches est disponible sous Ms-Project.

12.2 Affectation des ressources aux tâches

Le détail des ressources affectées aux tâches est disponible sous Ms-Project.

12.3 Suivi et agenda

Ce chapitre liste en détail les points nécessitant un engagement supplémentaire pour réaliser une tâche. Ce tableau est complété en fonction des remarques ou exigences formulées lors des réunions de travail. Il reprend la description des tâches formulées dans le chapitre 9.2 'Constitution des chantiers'.

(abréviations voir glossaire § 20.1)

ID	Relatif à		Libellé	Acteurs		Planning		Accepté		Annex e
	Ch.	T.		PAR	POUR	A faire	fait	PAR	Quand	
1	1	1	Installation serveur	VB			OK			
2	1	2	Install terminal serveur	VB		8/10/04	Prêt, mais installé lors install OS			
3	1	2	Adresse IP à connaître	PE	VB	8/10/04	OK,temporaire			
4	1	2	Expliquer zone rouge	PE	VB	8/10/04	OK			
5	1	4	Install répartiteur de charge	PE		8/10/04	NOK, à installer plus tard			
6	1	5	Installation du switch	VB		8/10/04	OK			
7	1	6	Config du réseau	VB/PE		8/10/04	NOK, Adresse privée lors			



PLAN DE PROJET

Référence :

(aaaamm//MOA/No projet/Plan-

ID	Relatif à		Libellé	Acteurs		Planning		Accepté		Annexe
	Ch.	T.		PAR	POUR	A faire	fait	PAR	Quand	
							install OS			
8	1	7	Système de backup	VB		8/10/04	NOK, peut attendre			
9	1	3	Check-list pré-requis install OS	OL	VB/ PE	5/10/04				§ 20.3
10	1		Produire schéma d'implantation et d'architecture pour sécurité	BV	PE/ VB/ OL	ASAP				§ 20.4
11	tous		Définir une convention de service entre CTI et CPTIC	PC/ BV/ PL	JML/ RM	ASAP				Autre document
12	1	3	Faire planning pour install OS	VB/ ED			OK			§ 20.5
13	2		Confirmer autorisation d'accès pour Sun via SSH pour accès aux serveur	BV	PC		NOK			
14	2		(suite 13) : Demander autorisation d'accès	PC	Sécurité/Cti	5/10/04				
15	2		Demander de produire un schéma explicatif sur l'architecture réseau en zone rouge (voir ID 10)	PC	PE	7/10/04				
16	2		Organiser une séance technique pour produire ID 15	PC	VB/ BM/ OL/ PE/ BV	Sem 43				
17	2		Explications de l'architecture préconisée par Sun	OL	VB/ BM/ OL/ PE/ BV					§ 20.6
18	2		Faire Planning pour chantier 2	PC	VB/ BM/ OL/ ED/ PL	8/10/04				§ 20.7

13. CHARGES ESTIMÉES

Chantiers	MOA - CPTIC		MOE : interne CTI		MOE : externe CTI SUN	
	Charge J/H	Nbre pers. concernées	Charges J/H	Nbre pers. concernées	Charges J/H	Nbre pers. concernées
1. Installation de base			8		4	



PLAN DE PROJET

Référence : (aaaamm//MOA/No projet/Plan-

Page 17 sur 22

2. Installation de la pile middleware	8		8		12	
3. Conception et réalisation du portail	32				31	
4. Installation de la brique 'base de données'	4.5		2		6	
5. Installation de la brique 'hébergement web'	4		1		18	
6. Installation de la brique 'gestion du contenu'	14				6	
7. Installation de la brique 'web collaboratif'	5				6	
8. Installation de la brique 'Forums'	7		1		15	
9. Intégration du logiciel pédagogique PhpBB	20				5	
10. Intégration du logiciel pédagogique WebPhys	19				5	
11. Intégration du logiciel libre Zope	20		1		5	
12. Réplication de l'environnement P7 en P7.3	10		10		10	
13. Gestion, coordination et suivi de projet	12		12		12	
Total	155.5		43		135	

14. BUDGET – PLAN DES DÉPENSES PRÉVUES, PAR CHANTIER

Chantier	Objet de la dépense	Montant	Calendrier

15. FOURNITURES NÉCESSAIRES

Matériels	Responsable (MOA ou MOE)	Financé par (MOA ou MOE) **

** si financé hors projet

Logiciels	Responsable (MOA ou MOE)	Financé par (MOA ou MOE)**

** si financé hors projet

Autres (locaux, prestations annexes, etc.)	Responsable (MOA ou MOE)	Financé par (MOA ou MOE)**

** si financé hors projet

	République et Canton de Genève – C.T.I. –	Projet :	<i>Portail pédagogique</i>
	PLAN DE PROJET		Référence : (aaaamm//MOA/No projet/Plan-) Page 18 sur 22

16. DIRECTIVES ET DOCUMENTS APPLICABLES

<i>Noms des documents</i>	<i>Responsable (MOA ou MOE)</i>

17. NORMES ET STANDARDS À UTILISER

<i>Noms des normes et standards</i>	<i>Domaine d'application</i>	<i>Responsable (MOA ou MOE)</i>
Charte graphique à établir par le CPTIC		

18. COMMUNICATION DU PROJET

18.1 Mode et liste de diffusion des compte-rendus

18.2 Mode de communication des résultats tout au long du projet

19. SOUS-TRAITANCE

<i>Sous-traitants</i>	<i>Contrat (référence)</i>	<i>Prestation(s) et/ou fournitures contractée(s)</i>	<i>Phases et chantiers impactés</i>

20. ANNEXES

20.1 Glossaire

voir cahier des charges

abréviations :

CH.	=	Chantier
T.	=	Tâche
VB	=	Victor Berridge
PE	=	Pascal Emonet
OL	=	Olivier Liechti
BV	=	Bruno Ventrinponte
PC	=	Pierre Conrad
PL	=	Philippe Loutan
JML	=	Jean-Marie Leclerc
RM	=	Raymond Morel
ED	=	Elie Dufraiche
BM	=	Bernard Magnenat

 <p>POST TENEBRAS LUX</p>	<p>République et Canton de Genève - C.T.I. -</p> <p>PLAN DE PROJET</p>	<p>Projet :</p>	<p><i>Portail pédagogique</i></p>
		<p>Référence :</p>	<p>(aaaamm//MOA/No projet/Plan- ...)</p>
			<p>Page 19 sur 22</p>

20.2 Récapitulation des documents-type, formules et outils utilisés dans le projet

(cf synthèse de référence du CYCLE DE VIE DE PROJET)

MS-Project

20.3 Pré-requis pour l'installation de l'OS

**** System information ****

System type : _____
 Serial # : _____
 MAC Address : ____:____:____:____:____:____
 RAM Size : ____ MB
 Number of disks : _____

**** Software information ****

Solaris version : _____
 Soft 0 to install
 Mirroring
 Solstice DiskSuite (SDS, S8) / Solaris Volume Manager (SVM, S9)
 StorEdge Volume Manager (VxVM) version: ____

Filesystem

ufs
 vxfs (Veritas Filesystem) version: ____
 other : _____ version: ____

**** Network information ****

Hostname : _____
 IP Address :
 Netmask : 255.255.255.0
 Default router :
 Name Service : DNS
 DNS Domain : _____
 DNS Primary Server :
 DNS Secondary Server:

**** SC / RSC / LOM / ALOM Network information ****

Hostname : _____
 IP Address :
 Netmask : 255.255.255.0
 Default router :

**** Name Service ****

NIS
 NIS+
 LDAP
 domainname :
 servename :
 server @IP :

**** Slicing information ****

Disk #0 :
 Slice 0 : ____ GB, used as /
 Slice 1 : ____ GB, used as swap
 Slice 2 : ____ GB, Overlap
 Slice 3 : ____ GB, used as _____
 Slice 4 : ____ GB, used as _____

 POST TENEBRAS LUX	<p align="center">République et Canton de Genève - C.T.I. -</p> <p align="center">PLAN DE PROJET</p>	<p>Projet :</p>	<p align="center"><i>Portail pédagogique</i></p>
		<p>Référence :</p>	<p align="center">(aaaamm//MOA/No projet/Plan- )</p>
			<p align="center">Page 21 sur 22</p>

 Il y a un env. d'intégration, avec 6 machines et un env. de production, avec 6 machines.

2. Services hébergés

-
- 2 des machines hébergent le PORTAIL. Le portail consiste en une application déployée dans un container web. Ce sont ces 2 machines qui sont placées derrière le load balancer.
 - 2 des machines hébergent un ANNUAIRE LDAP, qui est utilisé pour stocker la configuration du portail. Ces machines ne sont pas accédées directement, mais uniquement par les serveurs.
 - 1 machine héberge un ENVIRONNEMENT WEB, constitué de apache/PHP/... Cette machine est accédée directement par les utilisateurs, mais n'est pas derrière le load balancer.
 - 1 machine héberge la BASE DE DONNEES, utilisée par les applications Web.

3. Configuration du LB

Le portail gère une session avec des cookies, et à besoin que la fonction "sticky session" soit activée sur le LB. Je vous communiquerai les informations des cookies lors de l'installation.

4. Hostnames

Lors de séances précédentes, nous avons discuté des hostnames à attribuer aux serveurs. En prod, les utilisateurs vont "voir" 2 noms logiques: edu.geneve.ch et edu-apps.geneve.ch. En integration, ils vont voir "p7.geneve.ch" et "p7-apps.geneve.ch".

Pourriez-vous svp regarder si ces noms peuvent être utilisés?

PRODUCTION

Load Balancer (edu.geneve.ch)

Portail1 (portall1prod.geneve.ch) Portal2 (portal2prod.geneve.ch)

directory1 (dir1prod.geneve.ch) Web (edu-apps.geneve.ch)
 directory2 (dir2prod.geneve.ch)

INTEGRATION

Load Balancer (p7.geneve.ch)

Portail1 (portall1int.geneve.ch) Portal2 (portal2int.geneve.ch)

directory1 (dir1int.geneve.ch) Web (p7-apps.geneve.ch)
 directory2 (dir2int.geneve.ch)

20.7 planning pour l'installation pile middleware

25 octobre 2004 de 9h30 à lieu : CPTIC participants :VB+OL+BM

La suite du planning sera élaborée par les participants sus-mentionnés, après leur première rencontre. Le processus se veut flexible et doit tenir compte des objectifs à atteindre tout en mettant en relief les contraintes de chacun. Il est possible, suivant la disponibilité de chacun, qu'une installation se fasse par



République et Canton de Genève
- C.T.I. -

Projet :

Portail pédagogique

PLAN DE PROJET

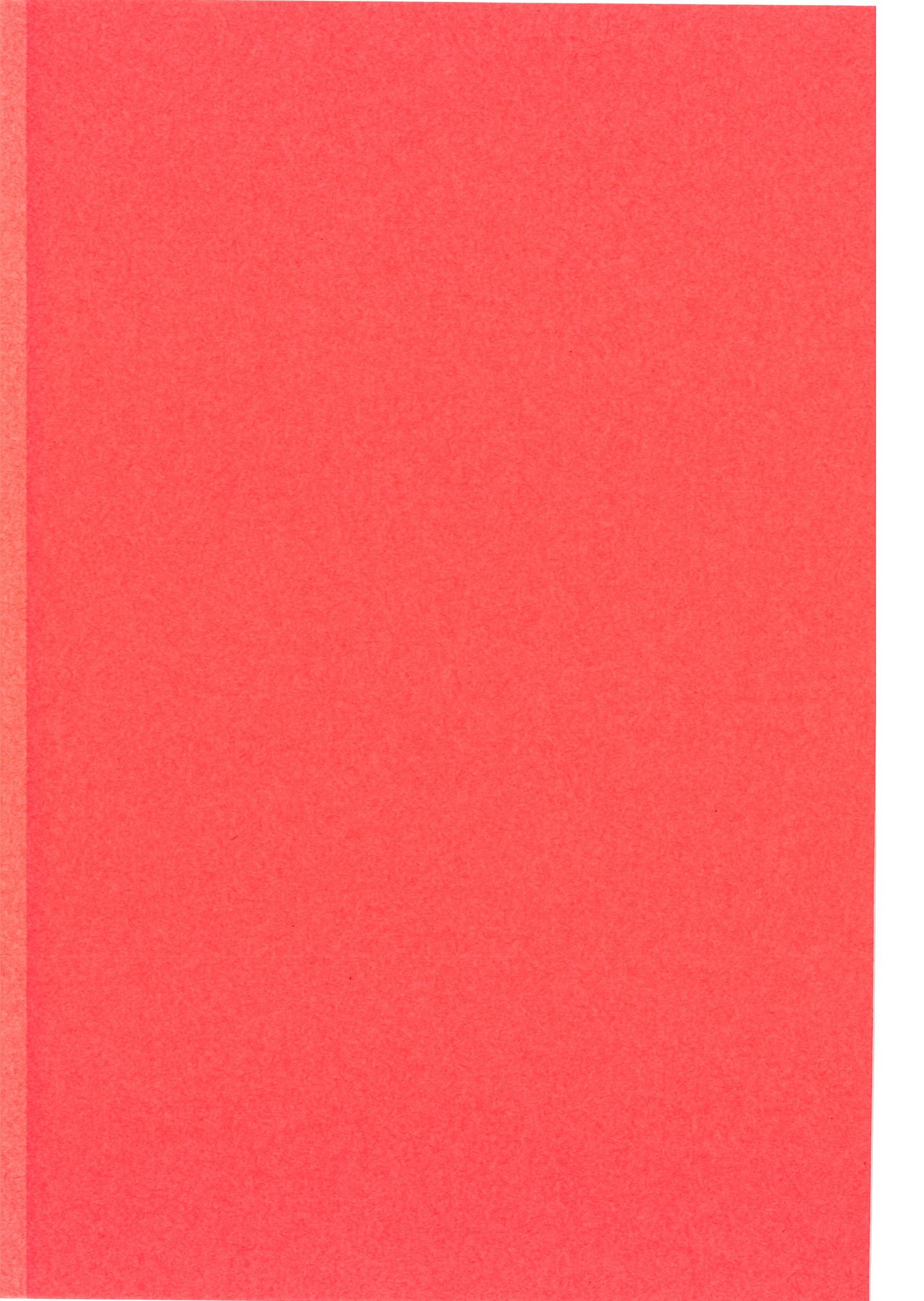
Référence. :

(aaaamm//MOA/No projet/Plan-

Page 22 sur 22

Sun, même s'il manque un des partenaires. Dans ce cas, la rencontre suivante passera en revue le travail réalisé en s'appuyant sur une documentation établie par Sun.





Portail Éducatif Genevois (PEG)

Document de vision et cahier des charges

Version 4.3 du mercredi 6 octobre 2004
basée sur la
version 4 du Jeudi 5 mars 2004

Auteurs:

Raymond Morel
CPTIC, État de Genève

Bernard Magnenat
CPTIC, État de Genève

François Filliettaz
CPTIC, État de Genève

François Daniel Giezendanner
CPTIC, État de Genève

Bruno Ventrinonte
CTI, État de Genève

Olivier Liechti
Sun Microsystems

Date d'impression: 06/10/2004



Portail Éducatif Genevois (PEG)

Document de vision et cahier des charges

Version 4.2 du jeudi 30 septembre 2004
basée sur la
version 4 du Jeudi 5 mars 2004

Auteurs: Raymond Morel
CPTIC, État de Genève

Bernard Magnenat
CPTIC, État de Genève

François Filliettaz
CPTIC, État de Genève

François Daniel Giezendanner
CPTIC, État de Genève

Bruno Ventrinonte
CTI, État de Genève

Olivier Liechti
Sun Microsystems

Date d'impression: 30/09/2004



Historique

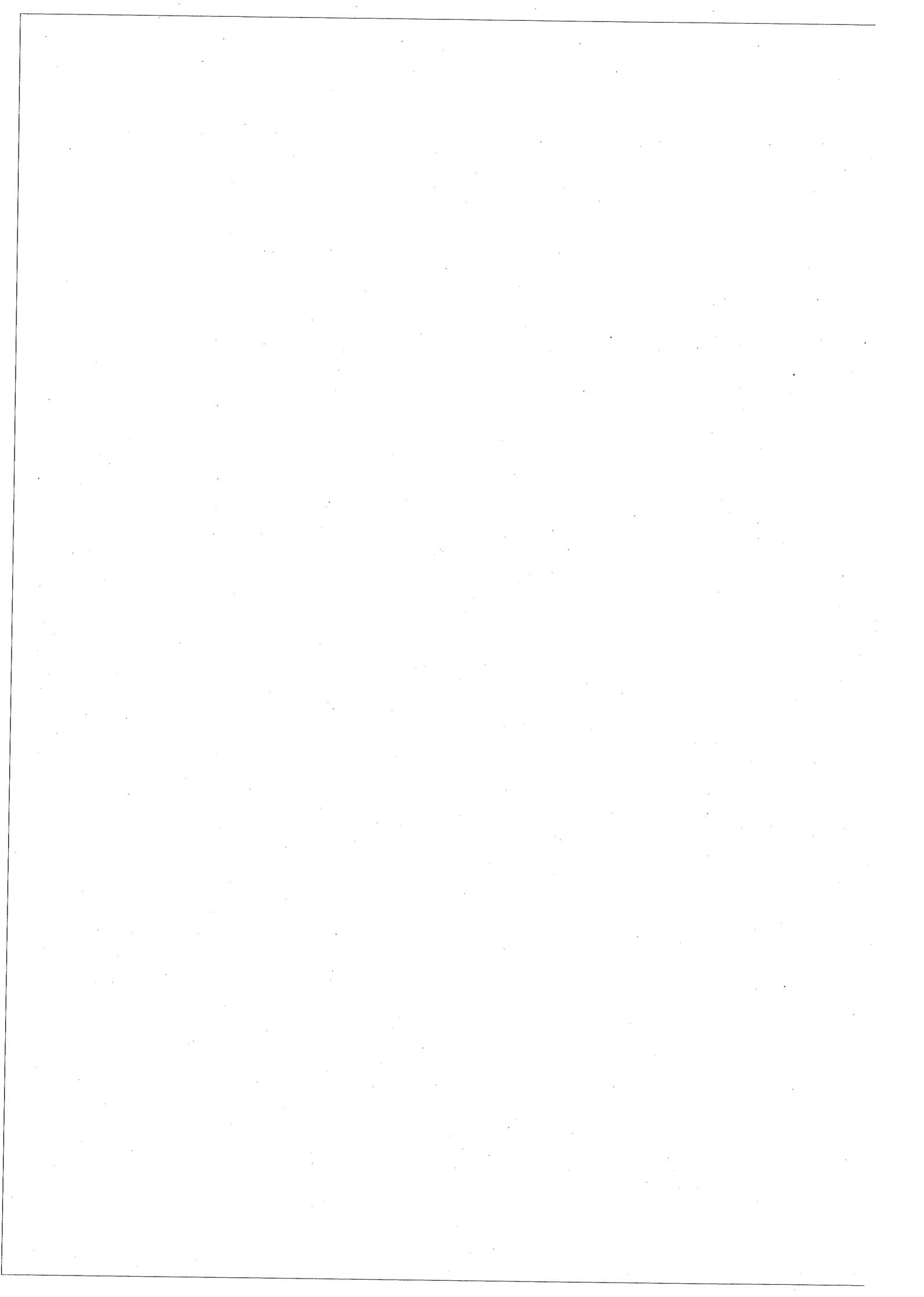
Date	Version	Description	Auteur
26.01.04	0.1	Première version de la structure du document	Olivier Liechti
29.01.04	0.1	idem	Olivier Liechti
30.01.04	0.1	idem	Olivier Liechti
02.02.04	0.1	idem, envoi au CPTIC	Olivier Liechti

Table des Matières

1 Introduction	5
2 Glossaire	7
3 Vision	9
3.1 Cahier des charges de haut niveau	9
3.1.1 Exigence n: le PEG doit offrir un accès unifié à une palette de services applicatifs	9
3.1.2 Exigence n: le PEG doit offrir un accès personnalisé aux services applicatifs intégrés	9
3.1.3 Exigence n: le PEG doit intégrer un service applicatif de messagerie	9
3.1.4 Exigence n: le PEG doit intégrer un service applicatif d'agenda	10
3.1.5 Exigence n: le PEG doit intégrer un service applicatif de gestion de contenu	10
3.1.6 Exigence n: le PEG doit être en mesure d'intégrer d'autres services applicatifs	10
4 Entités et personnes affectées par le PEG	11
4.1 Synthèse	11
4.2 Entités partenaires: objectifs et responsabilités	12
4.2.1 Le DIP	12
4.2.2 Le CPTIC	12
4.2.3 Le CTI	12
4.2.4 Sun Microsystems	12
4.3 Les utilisateurs finaux du PEG	12
4.3.1 L'élève	12
4.3.2 L'enseignant	12
4.3.3 Le parent d'élève	12
4.3.4 L'utilisateur référencé externe (élève, enseignant, ...)	12
4.3.5 Le citoyen genevois	13
4.3.6 L'utilisateur anonyme	13
4.4 Les administrateurs du PEG	13
4.4.1 L'administrateur de l'infrastructure technique du PEG	13
4.4.2 Le gestionnaire principal du PEG	13
4.4.3 Le gestionnaire d'un volet du PEG	13
4.5 Les concepteurs du PEG	13
4.5.1 L'intégrateur de composants applicatifs	13
4.5.2 Le concepteur graphique	14



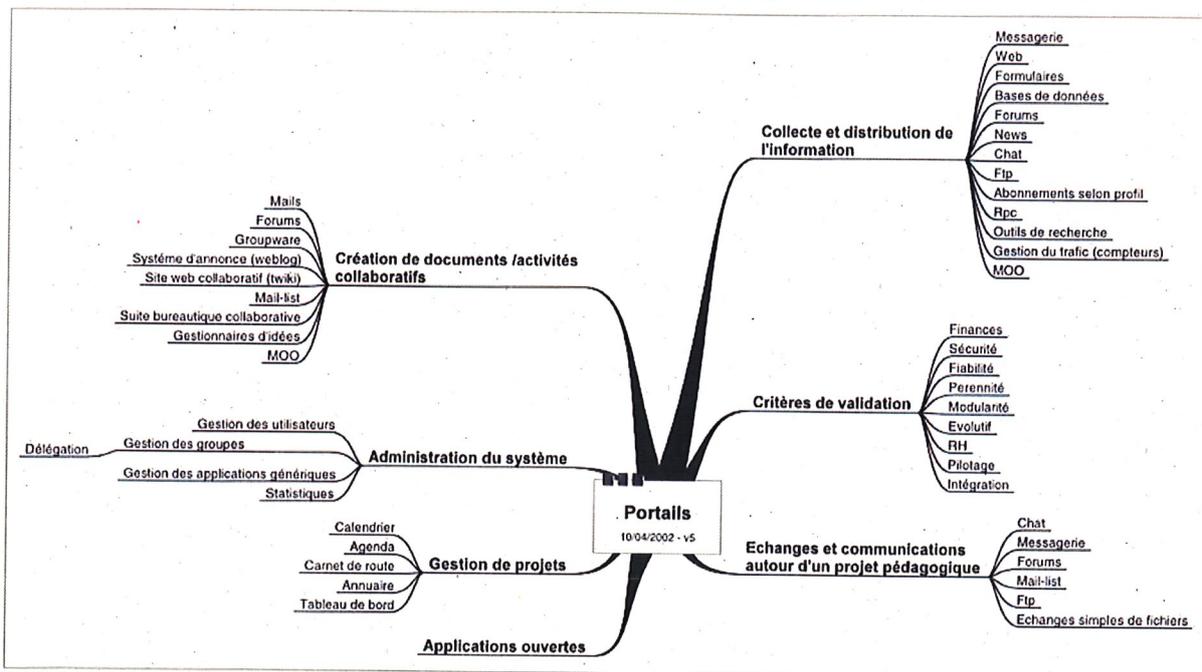
5 Rôles définis pour les utilisateurs du PEG	15
5.1 Synthèse	15
5.2 Rôle X	16
5.2.1 Description	16
5.2.2 Fonctions	16
5.2.3 Règles d'affectation	16
5.2.4 Scénario d'utilisation typique	17
6 Authentification et autorisation	18
7 Personnalisation	19
7.1 Personnalisation implicite	19
7.2 Personnalisation explicite	19
8 Architecture du PEG: intégration du service "portail" et des services applicatifs	20
8.1 Service "portail" du PEG	21
8.1.1 Fonctions du service "portail"	21
8.1.2 Architecture du composant implémentant le service "portail"	21
8.2 Intégration avec un service de XXX	21
8.2.1 Fonctions du service de XXX	21
8.2.2 Architecture du composant implémentant le service de XXX	21
8.3 Intégration avec un service de messagerie	21
8.3.1 Fonctions du service de messagerie	21
8.3.2 Architecture du composant implémentant le service de messagerie	22
8.4 Intégration avec un service de calendrier	22
8.4.1 Fonctions du service de calendrier	22
8.4.2 Architecture du composant implémentant le service de calendrier	22
8.5 Intégration avec un service de gestion de contenu	22
8.5.1 Fonctions du service de gestion de contenu	23
8.5.2 Architecture du composant implémentant le service de gestion de contenu	23
8.6 Intégration avec un service de listes de distribution	24
8.6.1 Fonctions du service de listes de distribution	24
8.6.2 Architecture du composant implémentant le service de listes de distribution	24
8.7 Intégration avec d'autres services	24
9 Navigation à l'intérieur du PEG	25
9.1 Types de pages et transitions	25
9.2 Structure des pages	27
10 Conclusion	30



1 Introduction

Ce document décrit la vision et définit le cahier des charges du Portail Éducatif Genevois (PEG). Le PEG est un système, dont le but est d'offrir un accès unifié et personnalisé à une palette de services pédagogiques. Le PEG répond à un besoin de la communauté éducative genevoise.

Historiquement, le PEG est la suite donnée à un projet pilote, connu sous le nom de "P7". Il doit satisfaire les besoins émis le 16 avril 2002, c'est à dire les spécificités du schéma ci-dessous (mindmap). Ses fonctionnalités sont celles des outils testés avec les spécifications connues, liens avec l'annuaire-messagerie (single sign on), rôle avec le méta-annuaire, ... applications ouvertes → Portail → gérer produits ...



Portails mmp - 10/04/2002 - François Filiéttaz - francois.filiettaz@iprolink.ch

L'objectif du pilote P7 était de permettre une évaluation de différents logiciels par des enseignants et des élèves genevois. Ces logiciels, utilisés à des fins pédagogiques, ont été intégrés au travers d'un portail



d'entreprise. Cette intégration a permis un accès unifié aux services, ainsi qu'une personnalisation du contenu et de la présentation. L'utilité du pilote P7 a été validée après une période d'évaluation de plusieurs mois.

Dès lors, la décision a alors été prise de construire un nouveau portail (PEG), qui:

- I. soit fonctionnellement équivalent au pilote P7 mais plus optimal lors de l'intégration des divers services applicatifs (un seul mot de passe, ...);
- II. offre les qualités requises pour servir une population d'utilisateurs conséquente (en termes de disponibilité, de performance, de robustesse, de scalabilité, de sécurité, etc.);
- III. s'intègre dans l'environnement informatique de l'État de Genève (géré conjointement par le Centre des Technologies de l'Information et le CPTIC) et soit conforme aux standards définis pour cet environnement (norme JSR168);
- IV. réutilise au maximum les composants fonctionnels et testés déjà disponibles dans l'environnement informatique de P7 et de l'État de Genève;
- V. puisse évoluer dans le temps, avec une grande flexibilité (dans le sens où de nouveaux services pédagogiques (de type Open Source) doivent pouvoir être choisis par le CPTIC et intégré au portail par le CTI (y compris single sign on et de gestion de rôles), y compris des services "prêts à l'emploi" achetés auprès d'éditeurs de logiciels).

Textes de référence : Plusieurs textes ont été élaborés qui fixent les bases du cadre de PEG.

Documents de la direction du CPTIC

- <http://www.edu.ge.ch/cptic/integration/documents.html>
- Ci-dessous toute une série de documents émanant de la direction du CPTIC
- Prestations du CPTIC
- Infrastructure de communication pour la pédagogie (ICP)
- Recommandations (format pdf) pour les usagers des services pédagogiques Internet du département de l'instruction publique
- Organisation du CPTIC
- Projet infrastructure de communication pour la pédagogie (format pdf)
- Plan d'actions pour les TIC au DIP à Genève en 2001/2002 (format pdf)
- Documents de référence Projet cadre les TIC au DIP
- Cap CO n° 4 (format pdf)
- Projet Socrates' Mailbox, la contribution suisse (crpp 1998)
- Projet loi 8054: apprendre à communiquer page 41 à page 66 (format pdf)



Ce document est organisé de la manière suivante:

- ❑ la Section 2 propose un glossaire et définit un ensemble de termes utilisés dans le document;
- ❑ la Section 3 décrit la vision du CPTIC par rapport au PEG; en d'autres termes, elle explique comment le PEG répond à un besoin de la communauté éducative genevoise; de cette vision découlent un ensemble de fonctions, qui constituent le cahier des charges de haut niveau pour le projet;
- ❑ la Section 4 présente la liste des entités et des personnes qui seront affectées par le projet, soit parce qu'elles l'utiliseront, soit parce qu'elle participeront à sa conception, à son exploitation ou à son financement;
- ❑ la Section 5 aborde la problématique des rôles pour les utilisateurs du PEG; chaque utilisateur qui se connecte au PEG est associé à un ou plusieurs rôles (e.g. "élève du primaire", "enseignant de biologie"); ces rôles sont utilisés pour définir les règles d'autorisation et de personnalisation (aussi bien pour le contenu que pour la présentation); cette Section spécifie la liste des rôles qui seront utilisés dans la phase initiale du projet et explique comment l'affectation des rôles aux utilisateurs sera réalisée (provisioning);
- ❑ la Section 6 décrit la problématique de l'authentification et de l'autorisation au sein du PEG; dans un premier temps, ces concepts sont décrits de manière générale; dans un deuxième temps, l'intégration du PEG dans le système informatique de l'État de Genève est étudiée; cette Section spécifie comment les différents composants du PEG (composant "portail", composants applicatifs) peuvent ou doivent s'intégrer avec des services de sécurité mis à disposition par le CTI;
- ❑ la Section 7 décrit la problématique de la personnalisation au sein du PEG; la différence entre personnalisation implicite et personnalisation explicite est décrite; la différence entre personnalisation du contenu et de la présentation est décrite; les besoins des utilisateurs sont exprimés (ces besoins sont dérivés de la vision présentée dans la Section 3);
- ❑ la Section 8 décrit les services applicatifs P7 qui seront intégrés au PEG dès sa mise en production (d'autres services devront pouvoir être ajoutés et intégrés plus tard); pour chaque service, trois paragraphes décrivent respectivement: i) les fonctions offertes par le service, ii) l'architecture du composant implémentant le service (si le composant est connu) et iii) l'approche recommandée pour intégrer le composant au portail (cette approche dépend de l'architecture); les services suivants sont décrits: i) le service "portail", ii) le service "messagerie", iii) le service « Gestionnaire de Temps et de Ressources », iv) le service "gestion de contenu", v) le service " distribution de forums à géométrie variable" et vi) espace collaboratif;
- ❑ la Section 9 illustre les fonctions du PEG au travers de scénarii d'utilisation; en d'autres termes, l'interaction entre les utilisateurs et le PEG est décrite de manière la plus précise possible; pour cela, les



différents types de pages gérées par le PEG ainsi que les transitions entre ces pages sont présentés sous forme textuelle et graphique (maquette);

- finalement, la Section 10 fait la synthèse du document et présente ses conclusions.

A propos de ce document

Ce document a été rédigé par le Centre Pédagogique des Technologies de l'Information et de la Communication (CPTIC). **Il exprime la vision et les besoins des utilisateurs du PEG.** Le Centre des Technologies de l'Information (CTI) a fourni et validé les informations techniques, en particulier dans la Section 8. Sun Microsystems a offert son support pendant la rédaction du document.



2Glossaire

Terme	Définition
Portail Éducatif Genevois (PEG)	Le PEG est un système informatique qui offre un accès unifié et personnalisé à un ensemble de services applicatifs, utilisés spécifiquement à des fins pédagogiques. Le PEG est implémenté par un ensemble de composants applicatifs, intégrés au travers d'un portail d'entreprise.
Service applicatif "portail"	<p>Dans ce document, le service de portail est un service applicatif qui offre les fonctions principales suivantes: i) intégration de services applicatifs dans une couche de présentation (portlets), ii) personnalisation de l'interface homme-machine en fonction des rôles et de l'identité des utilisateurs, iii) personnalisation du contenu et des services en fonction des rôles et de l'identité des utilisateurs, iv) interfaces de gestion et d'administration, v) fonctions transversales, comme un moteur de recherche.</p> <p>Le service applicatif "portail" joue un rôle important dans le PEG, puisqu'il permet un accès unifié personnalisé et responsabilisé aux services pédagogiques.</p> <p>Evolution d'un service applicatif: Enrichissement des fonctionnalités offertes, développement élargissant son champ d'application aux utilisateurs pour un service applicatif donné.</p> <p>Suggestion: le passage d'un applicatif en un applicatif enrichi doit suivre le processus « test dans P7 » puis « production dans PEG ».</p>
Service applicatif nouveau dans le domaine applicatif	<p>La nécessité de faire évoluer les outils implique une veille technologique sur les services applicatifs émergents.</p> <p>Commentaire: le mécanisme suggéré est: Test P7 → exploitation PEG.</p>
Composant applicatif "portail"	Un composant applicatif "portail" est une implémentation particulière du service applicatif "portail". Sun ONE Portal Server est un exemple de composant applicatif "portail". Conforme à la norme standard JSR168.
Rôle, ... Portefeuille de rôles	<p>Un rôle correspond à une classe d'utilisateur, à laquelle peuvent être associés des droits et des préférences. Le même rôle peut être assigné à plusieurs utilisateurs, et plusieurs rôles peuvent être assignés au même utilisateur.</p> <p>Il est donc évident que chaque utilisateur du PEG aura un portefeuille de rôles.</p>
Service applicatif	<p>Un service applicatif est défini par un ensemble de fonctions offertes aux utilisateurs. Par exemple, un service applicatif de CMS permet aux utilisateurs de créer et gérer collectivement, de manière coopérative et collaborative de l'information dans un contexte de forum.</p> <p>Un service applicatif est une interface logique mise à disposition des utilisateurs. Cette interface logique est ensuite implémentée par un composant applicatif dans le domaine éducatif. Le même service applicatif peut être implémenté avec des composants applicatifs différents (par exemple SPIP et Silverpeas).</p> <p>Sur PEG le nombre d'instanciations de chaque service applicatif générique sera particulièrement grand. Très fréquemment il correspondra à un projet, une activité intra et/ou inter-classe, des activités disciplinaires, ...</p>



Terme	Définition
	Remarque : le service applicatif messagerie est un des rares cas d'outil générique unique pour l'ensemble des utilisateurs de l'Etat. Cf ci-dessus
Instanciation d'un service applicatif	
Implémentation d'un même service applicatif avec des composants différents	
Composant applicatif	Un composant applicatif est un logiciel qui implémente les fonctions d'un service applicatif. Par exemple, le CMS éditeur de logiciel implémente les fonction d'un CMS
Personnalisation du composant portail	"Une des possibilités offertes par l'interactivité est de traiter le contenu de manière différenciée selon le profil du visiteur de l'utilisateur, selon ses demandes, selon ses comportements. C'est ce qu'on appelle la personnalisation. Cela peut concerner des aspects purement techniques, comme le fait d'utiliser un script qui détecte automatiquement la résolution d'écran du visiteur de l'utilisateur, de manière à lui proposer une interface parfaitement optimisée, mais cela peut aussi prendre des allures beaucoup plus subtiles, comme ce site d'une grande marque alimentaire qui propose des jeux pour enfants, puis, en fonction de leur comportement (lès personnages qu'ils choisissent de colorier ou d'imprimer,...), distille des publicités ou des bons de réduction ciblés." source: http://www.redaction.be/apport/personnalisation.htm
Personnalisation implicite	"Dans ce premier cas, on ne demande pas l'avis de l'utilisateur : sur base de son profil technique (logs), de l'analyse de son comportement sur le site (tracking) ou de quelques données personnelles qu'il aura fourni par ailleurs, la mise en forme du contenu, voire le contenu lui-même, sera adapté." source: http://www.redaction.be/apport/personnalisation.htm
Personnalisation explicite	"Ici, c'est l'utilisateur qui pose un choix et qui, en échange de données personnelles (centres d'intérêt, localisation géographique, milieu socio-professionnel,...) reçoit un service personnalisé. Les bases de données constituent une forme de personnalisation active instantanée, lorsqu'elles offrent la possibilité à l'utilisateur d'accéder aux informations moyennant des requêtes ou filtres personnalisés." source: http://www.redaction.be/apport/personnalisation.htm
Identifiant (compte utilisateur)	
Identification	Ensemble des attributs qui définit de manière unique un individu.
Authentification	Procédure visant à s'assurer de l'identité d'un correspondant (ou utilisateur) pour lui donner accès à ses rôles via les autorisations-
Autorisation	Procédure visant à déterminer si, en fonction de ses rôles, un utilisateur a le droit d'effectuer une action sur une ressource (par exemple, est-ce que l'utilisateur X a le droit de lire le fichier Y, est-ce que l'utilisateur X a le droit de poster un message dans la liste de distribution Y).
Provisioning d'identification	Le Provisioning d'identification est un ensemble de procédures qui visent à créer et à maintenir des comptes utilisateurs pour un système informatique. Le provisioning peut être manuel (i.e. l'administrateur doit créer et maintenir les comptes), en "self-service" (i.e. les utilisateurs peuvent créer et maintenir leur propre compte eux-mêmes) et/ou automatisé (i.e. des sources de données externes, comme un système de RH, sont utilisées pour créer les comptes. Une combinaison de ces trois approches est également possible.
Provisioning des rôles	En fonction des services applicatifs
Provisioning d'autorisation	Compléter la liste des rôles



Terme	Définition
Provisioning	Possibilité de gérer les rôles de cette instantiation : c'est le CPTIC qui secrète les conditions initiales (identifiant et rôles) pour la gestion du dit service.



3 Vision

L'introduction a décrit la vision du portail éducatif. De celle ci découlent un ensemble de besoins fonctionnels, qui seront décrits dans ce document.

- Quelle est la mission fondamentale du PEG?
- A quels besoins concrets le PEG doit-il apporter une solution?
- Comment le PEG apportera-t-il une solution à ces besoins?
- Qui seront les différents utilisateurs du PEG?
- Quels sont les principales fonctions du PEG et comment ces fonctions seront-elles mises à disposition des utilisateurs?

Le portail est avant tout un lieu d'entrée, d'identification et de personnalisation. Ce passage obligé n'a rien de pédagogique, il ne se justifie que pour des raisons d'un autre ordre: protection des individus et des données, et personnalisation de l'environnement de travail. Un portail pédagogique n'est pas ce simple chemin d'accès sécurisé à des ressources en ligne. Il doit être un lieu dynamique d'interactions qui n'ont a priori pas de caractéristiques proprement pédagogiques; elles existent aussi dans d'autres contextes, particulièrement dans des entités comme les entreprises. Un portail est pédagogique dans le sens où 1) il facilite le travail habituel du corps enseignant et 2) il permet un genre nouveau et imprévisible d'interactions entre les acteurs, élèves et professeurs. Entre enseignants il est un outil de partage, un espace protégé d'échanges de toutes sortes. Entre enseignants et élèves il est un lieu de création, individuelle et collective, un lieu d'ouverture aux autres, de visibilité des activités et des travaux, d'accès au monde et d'aide en ligne; l'espace virtuel délocalisé génère un sens nouveau de la collectivité et de ses contraintes. Entre élèves enfin il est un lieu d'échange, de collaboration et de partage. Un tel espace n'est pas donné, il est à construire. Au niveau le plus bas, celui des activités, chaque enseignant doit être libre de mettre en place un outil correspondant aux activités pédagogiques envisagées. Il est essentiel à ce niveau de ne pas décourager les bonnes volontés par des contraintes lourdes. Chacun doit avoir la possibilité d'utiliser les applications qu'il juge adaptées à ses objectifs. Un portail n'est pas un outil obligatoire, son développement et sa richesse dépendent de la seule motivation du corps enseignant. Un portail pédagogique se caractérise donc par sa flexibilité: la possibilité d'y installer des activités collaboratives et interactives, des lieux d'échanges, des zones protégées et d'autres ouvertes. Le nombre d'applications susceptibles d'y être installées est inconnu et toujours changeant. Des expériences nouvelles doivent pouvoir y être tentées sans attendre (par un accès simple à une zone de développement protégée). Il est idéalement le lieu des interactions imprévues, de l'apprentissage des contraintes d'une vie dans une collectivité virtuellement illimitée. Il est donc beaucoup plus qu'une nouvelle forme d'un outil connu, il est le germe de formes nouvelles d'interactions et de collaboration et, pourquoi pas, de pédagogie. Le meilleur moyen de promouvoir la craie et le tableau noir serait d'oublier ces spécificités qui en font tout l'intérêt. Le corollaire essentiel de cette définition est la décentralisation indispensable des responsabilités au profit des collègues.

3.1 Cahier des charges de haut niveau

Ce paragraphe définit le cahier des charges de haut niveau pour le PEG. Ce cahier des charges est dérivé de la vision décrite ci-dessus. Il est constitué d'un ensemble de fonctions, de caractéristiques et de principes qui devront être offertes par les composants intégrés dans l'architecture du PEG Voir glossaire.



3.1.1 Exigence 1 : le PEG doit offrir un accès unifié à une palette de services applicatifs évolutifs

Cette exigence met en évidence le rôle du composant "portail", qui permet une intégration des services par la couche de présentation; le principe est illustré avec un scénario d'utilisation simple.

Pour illustration :

- cf Annexe1, fichier PowerPoint (permis de conduire, mot de passe, NT).
http://p7app.geneve.ch:8007/spip/article.php3?id_article=126
- Cf aussi définition de : identification, authentification et autorisation

3.1.2 Exigence 2 : le PEG doit offrir un accès personnalisé aux services applicatifs intégrés

Cette exigence met en évidence le rôle du composant "portail", qui permet aussi une personnalisation implicite qu'une personnalisation explicite, et permet aussi bien une personnalisation de la présentation qu'une présentation du contenu.

Cf quelques diapositives sur les onglets du portail : paragraphe 9.2

Cf aussi définition des rôles.

3.1.3 Exigence 3 : le PEG doit intégrer un service applicatif de messagerie compatible avec les autres services applicatifs.

Le choix étant imposé, on a besoin d'une intégration dans le portail de la messagerie actuelle avec affichage des derniers messages.

Certains trouvent dommage que l'opportunité n'ait pas été saisie de tester une autre messagerie en collaboration avec le CTI dans le cadre du prototypage P7.

Vu que les besoins de forums et de listes de distributions divers et variés (cf 3.1.8) ne sont pas couverts par la messagerie actuelle, le système de messagerie imposé assurera exclusivement la gestion des boîtes aux lettres.

Cf définition service applicatif et le schéma (mindmap) initial.

3.1.4. Exigence 4 : le PEG doit intégrer un service applicatif « Gestionnaire de Temps et de Ressources »

Cf définition du Service applicatif portail et des services applicatifs, et le schéma (mindmap) initial.

Le composant «Gestionnaire de Temps et de Ressources » permet de faire des plannings et de gérer le temps et les ressources. Ceci personnellement ou dans le cadre d'une équipe..

Le composant gestion de temps/ ressources contient les fonctionnalités suivantes:

- Définition de rôle et de groupe, délégation, approbation et procuration, de visibilité
- Annuaire des personnes / groupes et des ressources
- Planification, priorisation
- Conception des plans (planning par année, trimestre, mensuel et hebdomadaire),
- Attribution des rendez-vous et des tâches à faire,
- Processus d'acceptation et de validation
- Gestion du planning
- Evaluation du planning comparé à l'exécution
- Gestion du temps
- Gestion de l'agenda (personnel et de groupes interactifs)
- Gestion du temps par tâche de contrôle
- Gestion des ressources
- Gestion du personnel (disponibilité, compétence)
- Gestion du projet
- Notion de projet et de sous-projet.
- Consolidation de plusieurs projet
- Composition des équipes et attribution des tâches
- Consultation des données clés : ressources, personnel, tâche via le web
- Gestion documentaire

Il est évident qu'il y aura plusieurs rôles pour ce service



3.1.5. CMS éducatif sur l'internet

Caractéristiques complètes du CMS

A) Introduction

Le CMS nécessaire permet de bénéficier d'un certain nombre d'automatismes : gérer un site à plusieurs, mettre en page les articles sans avoir à taper de HTML, modifier très facilement la structure du site... Avec le même logiciel qui sert à visiter un site (Netscape, Microsoft Explorer, Mozilla, Opera...), Ce CMS permet de fabriquer et de tenir un site à jour, grâce à une interface très simple d'utilisation.

Contrairement à des CMS qui imposent une structure assez rigide pour le site, ce CMS nécessaire est plus souple, est orienté vers la création d'un site qui exploite la métaphore de la presse (webzine) : c'est-à-dire avec des rubriques, sous-rubriques (et ainsi de suite), dans lesquelles sont insérés des articles et des brèves qui peuvent être complétés de forums de discussions.

Le CMS nécessaire doit avoir fait ses preuves à large échelle. Un standard de facto du marché libre, avec de nombreuses et sérieuses références du marché libre, commercial et éducatif.

Pourquoi un tel CMS ?

Le CMS nécessaire est un **logiciel libre** distribué sous Licence Publique Générale GNU (*GNU General Public License* ou GPL).

Il doit être distribué gratuitement.

L'intérêt d'un tel CMS est de...

- gérer un site Web de type magazine, c'est-à-dire composé principalement d'articles et de brèves insérés dans une arborescence de rubriques imbriquées les unes dans les autres. Voir la liste complète des caractéristiques de ce CMS pour plus de détails.
- séparer entièrement, et distribuer entre différentes personnes, trois types de tâches : la composition graphique, la contribution rédactionnelle via proposition d'articles et de brèves, et la gestion éditoriale du site (tâche qui comprend l'organisation des rubriques, la validation des articles proposés...).
- dispenser le webmestre et tous les participants à la vie du site d'un certain nombre d'aspects fastidieux de la publication sur le Web, ainsi que de connaissances techniques trop longues à acquérir. L'installation d'un tel CMS se réalise au moyen d'une interface simple et pas à pas, au terme de laquelle vous pouvez commencer à créer vos rubriques et articles.

B) Quelques caractéristiques préliminaires

- Le CMS doit être architecturé en « site dynamique » qui sépare la « structure » des « données » en mettant en œuvre un langage (PHP, java, ...) et une base de données (SQL, MySQL, ...).
- Des versions spécifiquement éducatives du CMS doivent être disponibles
- Multilingue
- Monde du Libre



- Une importante et active communauté du libre doit fonctionner sur ce CMS. Elle doit s'exprimer aux plans technologiques (informatique, développement du CMS), scientifique et pédagogique.
- Il faut pouvoir créer autant d'instanciations différentes et indépendantes (sauvegarde – transfert indépendant pour chaque CMS, création d'un pdf global pour un CMS particulier, ...) que nécessaire, chacune avec son look / interface spécifique, sa tables des matières (plan du site), .etc.
- Les tables de matières doivent pouvoir être organisées / triées selon divers critères (chronologique, alphanumérique, ...)
- Des mots clés et des groupes de mots clés doivent pouvoir être attribués à chaque article et à chaque brève. Sur cette base, une table des matières transversale additionnelle est générée automatiquement.
- Les rubriques doivent pouvoir être verrouillées individuellement par un mot de passe en fonction des besoins.
- Un système informe les administrateurs et les rédacteurs concernés de chaque intervention dans les forums et pétitions.
- Les rédacteurs sont « accessibles » automatiquement sur chaque article de l'espace public tant par les forums et pétitions que par le e-mail.
- Un système de notification permet d'avertir les différents acteurs (administrateurs et rédacteurs) concernés de la soumission des articles à la validation puis à la publication.

Le CMS doit disposer de 3 espaces de travail : un espace public (internautes) et deux espaces privés (rédacteurs et administrateurs)

Rôles :

- Espace public**
 - Internaute non identifié
 - Internaute identifié
- Espace privé de rédaction**
 - Rédacteurs
- Espace privé d'administration**
 - Administrateurs restreint
 - Administrateurs général

Ces différents rôles, associés aux systèmes de messagerie / notes / calendrier, de pétitions et de forums dans les divers espaces ainsi qu'au système de notification permettent d'organiser la collaboration de manière efficace au sein de la communauté active sur le site déployé par ce CMS.

A ces trois Espaces il faut ajouter un quatrième espace : l'**Espace privé du webmaster** qui intervient au niveau du langage (html, php, java, javascript, surlangage spécifique au CMS, ...) du CMS pour modifier et personnaliser l'interface de l'Espace publique. Le webmaster a le rôle d'**Administrateurs global**.



C) Description détaillée

Espace public

L'interface doit être entièrement adaptable par le webmestre sans autre connaissance que le html et l'éventuel surlangage spécifique au CMS. Le CMS n'impose donc pas une mise en page rigide (à la manière des « trois colonnes » si caractéristiques de phpNuke).

Le CMS intègre un système de cache pour chaque page individuelle : les pages sont calculées (à partir des informations de la base de données) individuellement, et stockées dans un fichier de cache ; ainsi le serveur n'est pas ralenti par un trop grand nombre d'appels à la base de données, et le site est toujours accessible même en cas de panne du serveur de bases de données.

Le CMS intègre un petit moteur de recherche basé sur un système d'indexation par mots.

La structure du site

La structure d'un site avec ce CMS est constituée d'une hiérarchie de *rubriques*. Il n'y a virtuellement pas de limite au nombre de rubriques : une rubrique peut contenir autant de sous-rubriques que nécessaires, qui elles-mêmes contiennent des sous-rubriques, etc. On construit ainsi la structure de son site en imbriquant des rubriques et des sous-rubriques.

Les articles

L'objet principal permettant de publier des informations sous ce CMS est l'*article*. On peut placer autant d'articles que nécessaire, dans n'importe quelle rubrique.

- La rédaction des articles est très simple, elle se déroule via une interface graphique sur le Web.
- Un article est constitué de plusieurs éléments qui permettent de le structurer : titre, surtitre, soustitre, descriptif, chapeau, texte principal, post-scriptum.
- Les règles de base de la typographie française sont appliquées automatiquement (espaces insécables avant les points d'interrogation, d'exclamation, etc.).
- Des raccourcis mnémotechniques facilitent l'enrichissement typographique, la création de liens hypertexte, de notes de bas de page... mettre en page un article sous ce CMS est aussi facile que d'écrire un email.
- L'interface graphique permet d'inclure simplement des images dans les articles, et chaque article peut être signalé par son propre logo.
- L'interface graphique permet d'inclure simplement des documents de type aiff, asf, avi, bmp, bz2, djvu, doc, eps, gif, gz, html, jpg, mid, mov, mp3, mpg, ogg, pdf, png, ppt, ps, psd, qt, ra, ram, rm, rtf, sdd, sdw, sit, swf, sxi, sxw, tgz, tif, txt, wav, wmv, xls, xml, zip dans les articles.
- On peut indiquer, pour chaque article, un ou plusieurs mots-clés.
- La date de mise en ligne se gère automatiquement (on peut cependant la modifier si nécessaire) ; une seconde date peut être associée à un article, par exemple pour indiquer une date de publication originale (par exemple, un article publié antérieurement dans un magazine papier).



- Redirections (articles « fantômes ») : ce CMS permet de fabriquer des articles-fantômes, intégrés dans la structure du site et affichés dans le contenu des rubriques, mais qui en réalité renvoient vers une page dont l'adresse est spécifiée par le rédacteur (sur le même site, ou même sur un autre site). Cette fonction facilite le passage d'un site déjà existant vers ce CMS, par l'intégration de contenus statiques préexistants.

Les brèves

En complément des articles, ce CMS intègre un système de brèves, qui facilite la publication de courtes notes d'information, telles des revues de presse (ou des revues de Web).

- Afin de faciliter la structuration et le positionnement des brèves, on ne peut installer des brèves que dans les principales rubriques du site (les rubriques placées à la racine du site).
- L'interface graphique permet d'inclure simplement des images dans les brèves, et chaque brève peut être signalée par son propre logo.
- La structure des brèves est simplifiée : un titre et le texte de la brève ; chaque brève peut être complétée très simplement d'un lien hypertexte.
- La gestion de la publication d'une brève est simplifiée (deux boutons : publier ou refuser).
- L'administrateur du site peut décider de désactiver l'usage des brèves sur l'ensemble du site.

Les forums

Ce CMS intègre un système de forums.

- Les forums peuvent être associés aux articles (un forum par article), aux rubriques ou aux brèves. Le webmestre pourra programmer son interface pour que chaque article dispose de son propre forum, ou pour que plusieurs articles d'une même rubrique partagent le même forum, etc.
- Ce CMS permet de choisir entre plusieurs types de forums : les forums « libres » (modérés à posteriori, les contributions apparaissent immédiatement, les administrateurs peuvent éventuellement supprimer ensuite un message indésirable) ; les forums modérés à priori (les contributions n'apparaissent qu'après avoir été validées par un administrateur du site) ; les forums sur abonnement (chaque intervenant doit, pour pouvoir poster, d'abord indiquer son adresse email pour recevoir un mot de passe lui permettant de poster ses contributions).
- Ce CMS intègre également un système de forums privés, consacré à la discussion entre les différents rédacteurs du site, et cela dans l'espace privé.

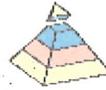
Les pétitions

Un article peut être transformé en pétition en ligne en quelques clics.

Les pétitions de ce CMS sont validées par email automatiquement : un signataire reçoit un message de confirmation qui permet de vérifier la validité des signatures.

On peut configurer très simplement le type de pétition : ainsi imposer une seule signature par adresse email, imposer qu'un site Web soit indiqué dans la pétition (dans ce cas, la validité de l'URL est vérifiée automatiquement), accepter ou non des messages accompagnant les signatures.

Les statistiques



Ce CMS intègre un système très simplifié de statistiques, permettant d'évaluer la popularité des articles et des rubriques.

Les rédacteurs/administrateurs

Un site sous ce CMS peut être géré par une seule personne, ou être réalisé par un groupe de rédacteurs.

Ce CMS propose deux niveaux d'accès : les administrateurs, qui gèrent notamment la structure du site et la validation des articles, et les rédacteurs, qui proposent des articles.

Le nombre de rédacteurs et d'administrateurs est illimité.

On peut décider d'offrir aux utilisateurs du site public de s'inscrire pour devenir rédacteur (la procédure d'inscription est alors gérée automatiquement par ce CMS).

Chaque auteur peut se voir associer un logo personnel téléchargeable depuis l'interface (par exemple une photo d'identité).

Syndication

Les sites réalisés sous ce CMS, phpNuke, ou d'autres systèmes, fournissent un fichier dynamique (RSS) indiquant leurs dernières publications. Ce CMS, d'une part créé son propre fichier RSS (disponible pour les autres sites exploitant la syndication) et d'autre part peut analyser de tels fichiers et ainsi indiquer les nouveautés d'autres sites :

- on peut ajouter autant de sites syndiqués que l'on veut ;
- les sites syndiqués sont associés aux rubriques de son propre site ; ainsi, on peut associer à une rubrique thématique les liens vers des sites traitant du thème précis de la rubrique.

Interface graphique du site public

L'interface graphique du site public est très souple. Grâce à un langage très simple (mais propre à ce CMS), on peut réaliser à peu près n'importe quelle interface graphique.

Il n'est en particulier pas nécessaire de connaître les langages mis en oeuvre par le CMS (PHP, java, SQL, MySQL,...) pour réaliser une interface graphique originale sous ce CMS.

Cependant, le système de cache est totalement compatible avec le langage utilisé par le CMS : le webmestre peut, s'il le désire, intégrer des fonctions à ce langage dans ses formats-types (surlangage spécifique au CMS), ou des passerelles CGI. On peut donc enrichir ce CMS avec des scripts spécialisés pour compléter ou remplacer des fonctions manquantes (par exemple : compteur, moteur de recherche plus puissant, etc.).



Interface du site privé

La partie privée qui permet de gérer le site dispose d'une interface graphique complète, très simple d'utilisation.

- Cette interface s'adapte en fonction des activités de chaque rédacteur ou administrateur, et en fonction de l'activité du site. Ainsi chaque auteur a-t-il accès rapidement à ses propres articles, et les articles proposés à la publication sont signalés à tous les utilisateurs. De même l'interface est différente selon que l'on est rédacteur ou administrateur.
- Chaque utilisateur peut personnaliser son interface. Il peut choisir entre une interface simplifiée, qui n'offre que les fonctions principales, et une interface complète. Il peut également modifier quelque peu l'habillage graphique de l'interface.
- Lorsqu'un site accueille plusieurs rédacteurs, ce CMS devient un outil de travail coopératif : débats autour des articles, système de validation, travail à plusieurs sur un même article...

Paramétrage du site

Si l'interface graphique du site public et la gestion du contenu sont, dans ce CMS, strictement séparées (par exemple, on ne fixe pas la couleur du fond d'écran du site public dans l'espace privé), il est cependant possible de configurer certains comportements du site dans l'espace privé :

- accepter ou refuser certains éléments du contenu des articles : ainsi on peut décider d'interdire l'utilisation des surtitre, soustitre, descriptif, chapeau ou post-scriptum, ou la date de publication antérieure et les mots-clés ;
- configurer (ou désactiver) les forums publics ;
- indiquer si l'on publie les articles avant la date de publication qu'on leur a fixé (cette option permet par exemple de partir en vacances, le site publiant des articles pendant cette absence) ;
- désactiver le système de brèves (en effet, certains sites n'en ont pas l'usage ; les désactiver permet de simplifier l'interface pour les rédacteurs) ;
- activer ou désactiver les statistiques ;
- activer ou désactiver le moteur de recherche.

Suivi éditorial

Afin de faciliter le suivi éditorial du site, plusieurs options sont offertes :

- envoi des contributions des forums aux auteurs des articles ; lorsqu'un visiteur du site poste un message sous un article, l'auteur de cet article en est informé par mail, ce qui lui permet de suivre l'activité de son article par mail ;
- suivi de l'activité éditoriale ; si le site est le fruit d'une équipe de rédacteurs, on peut signaler automatiquement les annonces importantes de l'activité éditoriale à une adresse email (dans l'idéal, une liste de diffusion) ; ainsi, lorsqu'un article est publié ou proposé à la publication, cette liste en est informée ;
- annonce des nouveautés ; ce CMS peut envoyer automatiquement, selon une fréquence fixée par les administrateurs, un courrier électronique recensant les dernières publications sur le site.



Sauvegarde et exportation de la base de données

Le webmestre du site peut réaliser une sauvegarde de sa base de données (un fichier est alors créé) ; si le serveur le permet, cette sauvegarde sera réalisée dans un fichier compressé, facilitant ainsi sa récupération par FTP. ce CMS intègre bien entendu la fonction qui permet d'importer un tel fichier.

Il est évident qu'il y aura de nombreuses instanciations de ce CMS, avec retour d'un canal d'information dans le portail (cf 9.2) pour répondre à la complexité du domaine éducatif.

Cf annexe 2 et 3 (fichiers PowerPoint et doc) dans le cas du CMS testé avec P7.
http://p7app.geneve.ch:8007/spip/article.php3?id_article=126

3.1.4 zWiki : service espace collaboratif éducatif

A) Introduction

Caractéristiques complètes de zWiki

- zWiki : Un Wiki éducatif pour l'internet
- z signifie qu'il faudra faire un choix parmi les nombreux Wiki disponible en licence libre sur le web.
- zWiki est un système hypertexte et hypermédia particulier pouvant intégrer des images (gif, jpeg, png), des séquences, audio, des séquences vidéo, et moult documents de types doc, rtf, xls, ppt, pdf, aiff, asf, avi, bmp, bz2, djvu, eps, gz, html, mid, mov, mp3, mpg, ogg, ps, psd, qt, ra, ram, rm, sdd, sdw, sit, swf, sxi, sxw, tgz, tif, txt, wav, wmv, xls, xml, zip, etc.
- zWiki est particulièrement conçu pour assurer une maximalisation des activités de collaboration en vue d'apprentissages de types constructivistes ainsi que de l'émergence / création de connaissances.

B) zWiki est à géométrie complètement variable, cela signifie que :

- à une extrémité de cette échelle de « réglage » il peut être configuré comme un espace unique pour une utilisation totalement ouverte sur le web où chacun est non identifié avec le même rôle, à savoir d'être à la fois et tour à tour internaute, rédacteur et administrateur, ce dernier rôle correspondant au fait que chacun peut modifier, améliorer, dégrader, transformer, supprimer, effacer, censurer... la création des autres.
- à l'autre extrémité de cette échelle de « réglage » il peut être configuré pour exprimer une multitudes d'espaces différents, indépendamment ouverts ou fermés (de peu à tout) sur le web où les rôles vont de la situation ci-dessus décrite (le même rôle non identifié pour tous avec tous les droits) jusqu'à une distribution fine des rôles en qualité soit d'internaute non identifié, soit d'internaute identifié, soit de rédacteur, soit d'administrateur sans droit de rédaction soit encore d'administrateur avec droits de rédaction.
- Entre ces deux extrêmes, tous les cas de figures sont imaginables et donc possibles (et vice et versa).
- Il faut pouvoir créer autant d'instanciation de zWiki que souhaité.
- Un soin particulier doit être porté à la définition de la multiplicité des rôles.

Exploitation - contrôle des licences pour les logiciels pédagogiques ou à usage pédagogique	-	X	-
Postes Client pédagogiques			
Hardware – choix du matériel	-	X	-
Hardware – intervention 1er niveau	-	-	x 1)
Hardware – intervention 2eme niveau	-	X	-
Hardware - intervention sur panne	X	-	-
Logiciels : choix des logiciels / validation / intégration		X	
Logiciels / configuration de base des postes (y compris anti-virus, ...)	-	X	-
Logiciels / configuration de spécifiques des postes	-	-	x 1)

1) Valable uniquement pour les établissements dotés des ressources AMP locales permanentes adéquates (administrateur-système).

2) Le terme "Administration des services" (p.ex. Internet) et "Gestion des utilisateurs" sont comprendre avec leur spécification informatique

[LaSuiteDraft2](#)

CPTIC, Genève le mardi 23 juin 2003

Le groupe ad hoc de réflexion nomade du CPTIC

----- Version r1.10 - 16 Jul 2003 - 06:25 GMT - [FrancoisDanielGiezendanner](#)

Copyright © 2002 by the contributing authors.

Tout le contenu de cet outil collaboratif est la propriété de leurs auteurs respectifs.
Idées, requêtes, problèmes au sujet de TWiki? [Envoyez-nous](#) vos commentaires.

Plan B

A la place de Powerpoint et/ou du web les enseignants utilisent les transparents, le tableau, les livres, les photocopiés, les feuilles volantes, ...

Plan C

L'enseignant qui a pris la précaution d'avoir une copie en local de son cours Powerpoint, site web , etc. peut continuer ses activités éducatives avec les NTIC.

Plan D

Avoir un moyen de se connecter à l'Internet (modem sur ligne téléphonique, ...) sans passer par le réseau de l'Etat puisqu'il est en panne.

Ressources humaines ?

Qui fait Quoi ?

Tableau de répartition des tâches CPTIC - CTI

Description des tâches	Responsable		
	CTI	CPTIC	Etablissements
Infrastructure réseau			
Câblages – éléments fixes	X	-	-
Câblages - éléments mobiles / patch	X	-	-
Equipement actifs-mise en place-configuration	X	-	-
Maintenance – intervention sur panne	X	-	-
Serveurs pédagogiques (réseaux locaux)			
Hardware - installation	X	-	-
Hardware - intervention sur panne	X	-	-
Système d'exploitation du serveur (Novell) : installation initiale et mise(s) à jour	X	-	-
* *			
Mise en place de la structure de l'annuaire pour la partie " pédagogie " (NDS)	X	-	-
Exploitation - gestion des utilisateurs et des droits d'accès	-	X	X 1)
Exploitation - gestion des queues d'impression	-	X	X 1)
* *			
Exploitation - mise à disposition d'une infrastructure et d'une procédure pour la sauvegarde	X	-	-
Exploitation - sauvegarde locale des serveurs.	-	-	X 1)
* *			
Exploitation - mise à disposition d'une solution anti-virus	X	-	-
Exploitation - gestion de l'anti-virus (mise à jour du fichier des signatures, ...)	X	-	-
* *			
Exploitation - inventaire des postes et des périphériques		X	-
* *			
Installation de configurations - logiciels pédagogiques (y compris les outils bureautiques utilisés pour la pédagogie)	-	X	-
Exploitation - contrôle des licences pour les logiciels pédagogiques ou à usage pédagogique	-	X	-
Serveurs pédagogiques (serveurs globaux-services internet)			
Hardware - installation	X	-	-
Hardware - intervention sur panne	X	-	-
Système d'exploitation du serveur : installation initiale et mise(s) à jour	X	-	-
* *			
Mise en place de la structure de l'annuaire pour la partie "pédagogie"	X	-	-
Exploitation – Administration2) des services		X	
Exploitation - Gestion2) des utilisateurs	-	-	X 1)
* *			
Exploitation - mise à disposition d'une infrastructure et d'une procédure pour la sauvegarde	X	-	-
* *			
Exploitation - mise à disposition d'une solution anti-virus	X	-	-
Exploitation - gestion de l'anti-virus (mise à jour du fichier des signatures, ...)	X	-	-
* *			
Installation de logiciels pédagogiques	-	X	-

Il y a n serveurs avec environ 2'500 BAL/serveur : Chaque BAL réside sur un serveur spécifique. Les modes d'accès (protocoles) à ces BAL sont des services SMTP, POP3, IMAP et MAPI.

Si un protocole d'un serveur donné tombe, les BAL de ce serveur pour ce protocole ne sont plus desservies.

Par contre si le serveur [WebMail?](http://www.mailedu.ge.ch) (www.mailedu.ge.ch) tombe, c'est l'ensemble des BAL de tous les serveurs qui ne sont plus accessibles par ce mode.

Ainsi, tous les élèves travaillant dans les salles de classe ne pourront pas se connecter alors qu'au même instant en travaillant depuis la maison en pop ou en imap, tout fonctionne. On est donc en présence d'une dégradation partielle du système qui peut passer inaperçu mais ceux qui téléphonent disent : ça ne marche pas !

6. 7. 8. Et 9.

6. P7

Au niveau des composants

il y a 4 machines :

1. P7app,
2. P7srv,
3. P7gw,
4. P7blade

Au niveau des services fournis

il y a :

- 1 serveur LDAP sur P7app
- 1 serveur de messagerie sur P7app
- 1 serveur web iPlanet sur P7app
- 1 serveur Apache sur P7app
- 1 serveur de base de données MySQL sur P7app
- 1 portail P7 à cheval sur P7srv et P7gw
- 1 serveur de recherche COMPASS sur P7srv
- 1 serveur de backup sur P7blade

Au niveau des applications que l'on utilise

Prenons par exemple SPIP, SYMPA, TWIKI et P7.

SPIP utilise :

- Le serveur Apache
- Le serveur MySQL
- Le serveur LDAP

SYMPA utilise :

- Le serveur Apache
- Le serveur MySQL
- Le serveur messagerie
- Le serveur LDAP

SPIP utilise :

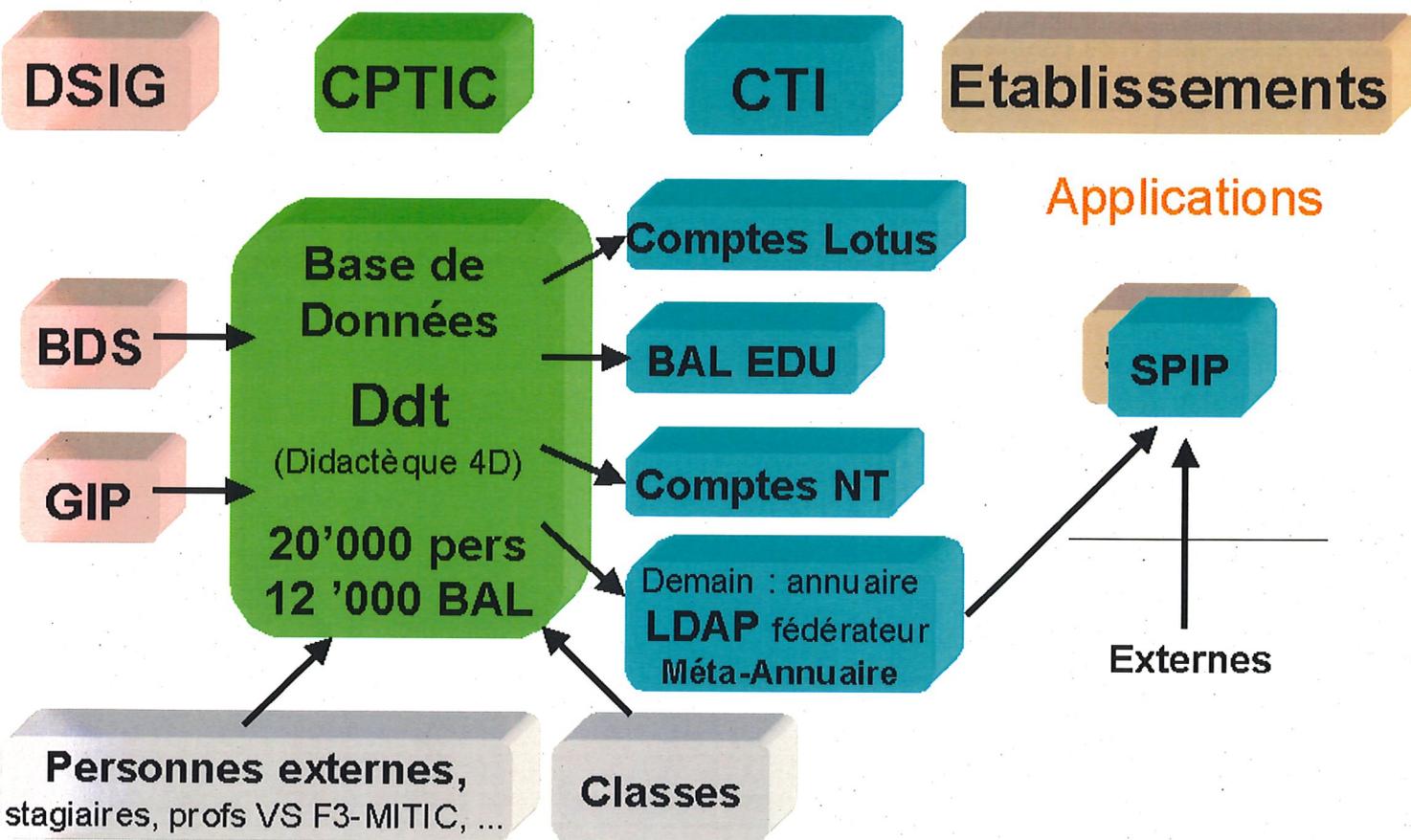
- Le serveur iPlanet
- Le serveur LDAP

Portail P7 :

Au niveau des services, en plus des machines P7srv et P7gw, le portail P7 utilise le serveur LDAP ou l'annuaire NT pour les comptes EDU.

Dépendance technologique : Comment parer aux pannes informatiques ?

En cas de panne " on bascule sur le plan B ".



Le CPTIC gère une base de données appelée Didactè que. Ecrite en 4D, elle est alimentée par BDS et GIP et elle inclut les classes et des personnes externes. Le CPTIC a son propre annuaire. Les classes de l'école primaire sont insérées comme des personnes (exemple : une classe de 4 élèves = une personne), au-dessus, cycle et collège, chaque élève est inséré comme une personne.

Aujourd'hui la base de donnée ddt génère Compte NT, BAL EDU, Compte Lotus et demain elle alimentera l'annuaire fédérateur LDAP.

Le schéma montre que concernant l'annuaire, le Compte NT, BAL EDU, le Compte Lotus, LDAP et par exemple SPIP sont/seront gérés par le CTI.

Concernant les Applications, à titre d'exemple le schéma mentionne SPIP, lequel gère des comptes externes (membres), ce qui peut être considéré comme dangereux ainsi que des gens qui interviennent dans les forums.

Education (DIP)

Le parc :

200 machines pédagogiques x machines administratives

Aujourd'hui :

10'000 utilisateurs dans l'annuaire de l'Etat de Genève dont 12'000 BAL EDU + 8'000 BAL administratives.

Le terme :

30'000 à 40'000 utilisateurs dans l'annuaire de l'Etat de Genève (cycles d'orientation et " au-dessus " : 30'000 élèves donc 30'000 BAL).

Dépendance entre applications

Toutes les applications sont Internet dépendent du réseau. Lorsqu'il n'y a pas de réseau (le réseau tombe, ...), il n'y a pas d'applications.

Toutes les applications décrites précédemment (1. Web Statique, 2. Forum EDU, 3. Messagerie pédagogique de l'Etat de Genève, 4. Hypatie, 5. P7, 6. P7, 7. SPIP, 8. TWIKI, 9. SYMPA, 10. Applications Web dynamique génériques, 11. ShoutBox?, 12. Weblog, 13. Chat, 14. phpBB) sont dépendantes du réseau. Mais ces 14 applications sont indépendantes les unes des autres, donc si l'une se " plante " les autres ne sont pas touchées. Considérons cela plus en détail.

Messagerie : différentes dépendances



C) Autres caractéristiques

- La notification y est très performante.
- zWiki permet la Génération automatique d'une table des matières dans une page
- zWiki doit au minimum offrir toutes les caractéristiques de TWiki.
- Un Site zWiki est divisé en domaine (le terme web est utilisé dans la version anglaise); chacun de ces domaines représente généralement un espace de collaboration. Vous pouvez naviguer entre les domaines en cliquant sur les liens en haut à droite de chaque page zWiki.
 - Chaque domaine est divisé en pages (topics en anglais)
 - Toutes les pages sont accessibles par des hyperliens
 - La Home Page de chaque domaine est la page WebHome.
 - Pour naviguer dans zWiki, il suffit de cliquer sur les liens. Ces liens sont appelés MotWiki, et sont construits à partir de deux mots ou plus, dont les premières lettres sont mises en majuscules et le tout collé ensemble (une autre technique peut être envisagée).
 - Si vous connaissez le nom d'une page, vous pouvez simplement y aller en tapant le nom de celle ci dans le champ de saisie : Aller en haut de la page.
 - Tapez WebSearch pour aller à la page de recherche. Conseil: Ne confondez pas le champ Aller avec la recherche.
 - Vous pouvez effectuer des recherches dans chaque domaine zWiki. Entrez une chaîne de caractère à rechercher dans la page WebSearch, accessible en cliquant sur le lien Rechercher de chaque page. zWiki effectue des recherches exactes; optionnellement, il est possible d'utiliser des ExpressionsRegulieres.

D'un point de vue personnel...

Pour éditer des pages dans zWiki, vous avez besoin d'un compte zWiki, vous créer votre compte TWiki dans la page de type zWikiRegistration

Recherchez les utilisateurs zWiki, les groupes, les établissements...

- Allez à la page zWikiUsers dans le domaine zWiki.Main; elle contient la liste des tous les utilisateurs référencés dans ce zWiki. Votre NomWiki y sera ajouté après votre enregistrement (retournez au point 3 de ce tutoriel)
- Allez à la page zWikiGroups dans le domaine zWiki.Main; elle contient la liste des groupes qui peut être utilisés pour contrôler de manière plus fine les accès dans zWiki.
- Allez à la page ListeDesEtablissements; elle contient une liste d'établissement. Le vôtre ne s'y trouve pas ? rajoutez-le en vous inspirant d'un existant déjà (pour cela attendez la fin de ce tutoriel, vous ferez vos gammes ailleurs).



Outils de contrôles de page...

- Ils sont situés en bas de la page et permettent les actions suivantes:
 - [Editer] - permet d'ajouter ou d'éditer une page (voir plus loin)
 - [Attacher] - permet de joindre des documents à la page (voir plus loin)
 - [Référéncé par] - dresse la liste des pages qui référence celle-ci
 - [Imprimer] - affiche la page de manière à pouvoir l'imprimer facilement
 - [Différences] - les pages zWiki sont gérée à l'aide d'un outil de contrôle de version, qui permet de voir l'historique de toute page, qui a changé quoi et quand.
 - [r1.3 |>| r1.2 |>| r1.1] - permet de voir la version précédente d'une page et des différences entre les deux versions.
 - [Plus] autres actions, telles que [Déplacer/Renommer], contrôle des version et modification de la page parente.

Modification d'une page et création d'une nouvelle page

Dans une page :

- Cliquez sur le lien [Editer]. Vous êtes maintenant dans le mode édition et vous voyez la version source de la page. (Allez sur une autre page comme par exemple TestTopic3 si vous voyez l'avertissement "Page bloquée par un autre utilisateur").
- Regardez le texte dans le mode Edition, et comparez le avec la vue standard (utilisez les boutons page précédente et page suivante de votre navigateur).
- Vous remarquerez que les MotWiki sont liés automatiquement; il n'y a pas de lien dans le texte en édition.
- Maintenant, créez une nouvelle page - votre propre page de test:
 - Dans le mode édition, tapez un nouveau texte contenant un MotWiki, par exemple:
 - Ceci est MonTasDeSable? à moi.
 - Prévisualisez et enregistrez la page. Le nom apparaît en bleu sur fond jaune, suivi d'un point d'interrogation. Ceci signifie que cette page n'existe pas encore.
 - Cliquez sur le point d'interrogation. Vous êtes maintenant dans en édition dans votre nouvelle page.
 - Tapez un peu de texte, comme pour un email.
 - Votre signature est déjà entrée par défaut. NOTE: Le Main. devant votre NomWiki signifie qu'il s'agit d'un lien du domaine courant vers votre page personnelle située dans le domaine Main.
 - Prévisualisez et enregistrez la page.
- Un peu de mise en page. Vous pouvez saisir du texte en utilisant les RaccourcisZWiki, qui est un système de balisage très simple. Suivez le lien RaccourcisZWiki pour voir ces balises, puis:
- Retournez dans votre tas de sable et éditez le.



- Saisissez un peu de texte en utilisant les RaccourcisZWiki: du gras , de l'italique , du gras italique , une liste à puce, un tableau, des paragraphes, etc. Conseil: si vous avez besoin d'aide, cliquez sur le lien RèglesDeMiseEnPage situé sous la boîte de saisie du texte en mode édition.
- Prévisualisez et enregistrer la page.

Il est évident qu'il y aura de nombreuses instanciations de ce zWiki, avec retour d'un canal d'information dans le portail (cf 9.2) pour répondre à la complexité du domaine éducatif.

3.1.5 Service de distribution de forums à géométrie variable.

Dans les besoins de travail collaboratif, le portail PEG doit pouvoir fournir un service de distribution de forums à géométrie variable avec les caractéristiques suivantes :

- Il doit pouvoir définir et accueillir différents type d'utilisateurs, à savoir
 1. Un ou des supers administrateurs de la totalité des listes/forums
 2. Un ou des responsables d'un ensemble de listes/forums
 3. Un ou des responsables de listes/forums
 4. Un ou des modérateurs de listes/forums
 5. Des abonnés interne au DIP, de l'état et de l'extérieur
 6. Des personnes externes
- La participation à ces listes/forums doit être :
 1. Ouverte à tous sans inscription
 2. Sur abonnement sans modération
 3. Sur inscription modérée
 4. Ou forcée
- La visibilité de la liste/forum doit être :
 1. Ouverte à tous
 2. Possible aux seuls abonnés
 3. Cachée de tous
- Le service de distribution des documents doit pouvoir être :
 1. Libre ou privé
 2. Modéré ou non
- Les options d'abonnement permettent :
 1. d'avoir différents type de format (texte, html),
 2. de recevoir ou pas des messages,
 3. d'obtenir un résumé, des URL ou une compilation périodique.
- Offrir un archivage ou non des messages.
- Offrir ou pas un espace pour organiser et partager des documents. Cet espace permet également de partager des signets (URL). Une gestion des droits sur ces fichiers doit être possible.
- Les listes/forums doivent pouvoir intégrer une ou plusieurs autres listes/forums (agrégation de listes de listes).



- Cet outil doit pouvoir être utilisé, géré et configuré par une seule interface web.
- Une personnalisation des messages doit être possible (En-tête, pied de page, message de bienvenue ou de désabonnement, etc..).
- Une gestion des erreurs permettant de connaître les adresses retournant une erreur.

En conclusion, le besoins est de mettre à disposition un service comportant trois composants permettant la distribution et l'archivage de messages, ainsi que la mise à disposition d'un espace de partage de document. Il doit permettre différents types de fonctionnement (en Newsletters, forum, FAQ / Hotline, groupes de travail privé, de discussion, etc...), d'abonnement et de distribution de l'information. Différents rôles doivent pouvoir être attribués aux utilisateurs de ce service à travers ses différents modèles.

Il doit pouvoir supporter l'accroissement des besoins au point de vue de la charge. Il s'agit d'une solution qui doit être ouverte sur l'ensemble de la planète.

Il est évident qu'il y aura de nombreuses modèles de ce Service de distribution de forums à géométrie variable, avec retour d'un canal d'information dans le portail (cf 9.2) pour répondre à la complexité du domaine éducatif.

3.1.5 Exigence 5 : le PEG doit être en mesure d'intégrer d'autres services applicatifs

Ce paragraphe met en évidence le rôle du composant "portail" et le fait que des logiciels hétérogènes doivent pouvoir être intégrés au PEG; ces logiciels peuvent être aussi bien des solutions Open Source que des solutions commerciales et peuvent être conçues sur des technologies diverses.

Cf pt V de l'introduction.

3.1.7 Synthèse et conclusion

Le portail pédagogique tel qu'il a été décrit plus haut doit donc offrir les fonctions suivantes:

- possibilité de personnalisation des environnements: les utilisateurs du corps enseignant n'ont pas les mêmes besoins que les élèves, les parents ou les visiteurs sans intérêt particulier.
- possibilité d'accès à des outils qui vont répondre à des besoins spécifiques du corps enseignant et des élèves: outils facilitant l'organisation du travail collaboratif ou individuel dans une classe, à disposition des professeurs, outils individuels d'aide de toutes sortes à disposition des élèves.

Les outils habituels sont rarement adaptés à ces tâches; l'organisation et le suivi de projet sont des fonctionnalités généralement absentes des applications type Outlook. La messagerie n'est pas une application efficace quand il s'agit de gérer des listes de diffusion, et rares sont celles qui atteignent la versatilité de Sympa. L'édition en ligne n'est pas collaborative par essence, la gestion du workflow adaptée au monde pédagogique n'est encore qu'un vœu pieux, même si certaines applications deviennent acceptables.

Plus encore qu'une série d'applications souhaitables, les contraintes pédagogiques appellent des espaces ouverts, modulables, modifiables au gré des exigences particulières. Il faut donc accepter que des acteurs locaux sans formation approfondie puissent créer des sites locaux, des bases de données et des interfaces qui répondent à leurs attentes, dans lesquelles ils puissent inclure les applications particulières dont ils ont besoin pour leur enseignement. Pour nous PHP et MySQL répondent parfaitement à ces besoins; le CPTIC dispense



actuellement un enseignement de ces langages, et peut témoigner que la demande est forte, comme la motivation d'un grand nombre d'enseignants. Ce "capital" doit être préservé.

4 Entités et personnes affectées par le PEG

Cette Section dresse la liste des entités et des personnes qui seront affectées par le PEG, d'une manière ou d'une autre.

Le premier objectif de cette Section est d'expliquer comment différentes personnes auront une interaction avec le PEG, soit parce qu'elles en seront les utilisateurs finaux, soit parce qu'elles participeront à sa conception et/ou à son exploitation. Cf annexe texte sur les nomades. Annexe 5

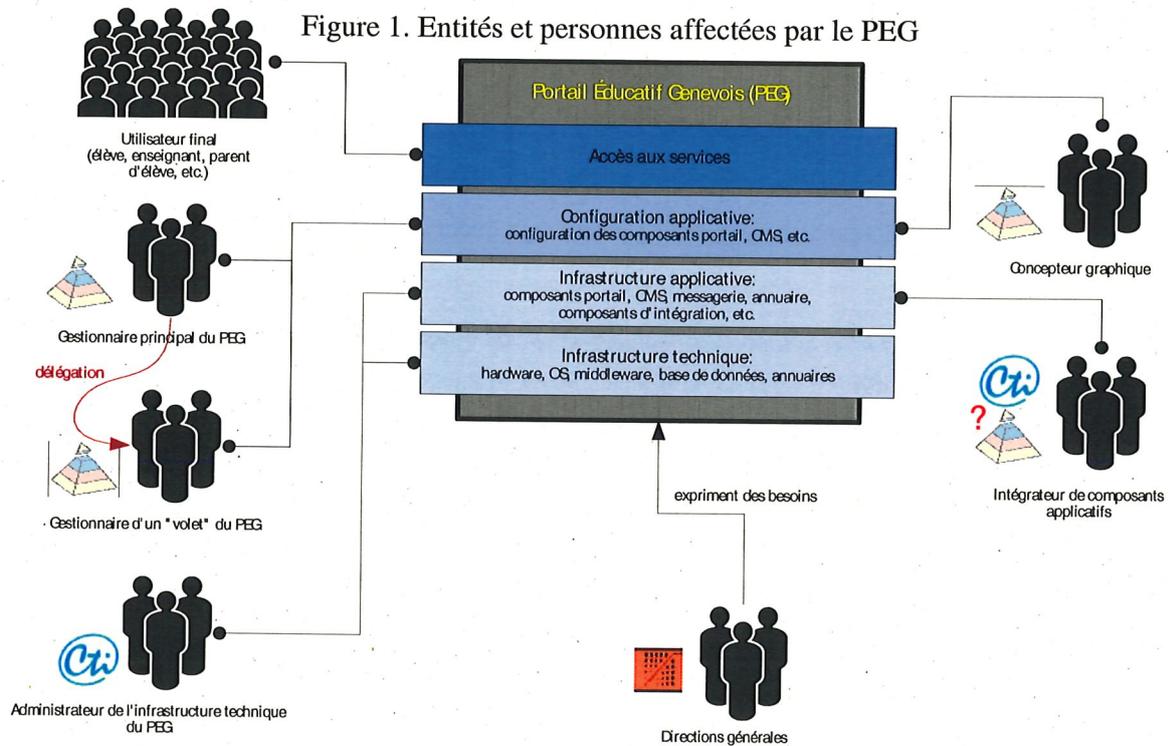
Le deuxième objectif est de spécifier les responsabilités entre les différentes organisations impliquées dans le projet (DIP, CPTIC, CTI, Sun Microsystems). Cf convention CPTIC-CTI-Directions d'établissements. : Annexe 6

4.1 Synthèse

Cette section sera complétée d'ici une semaine

Modifier le schéma (bitmap ci-dessous) selon brouillon annoté à la main :

- *Ajouter 1 rectangle : accès aux services publiques*
- *sur ce rectangle ajouter en entrée le groupe des internautes non identifiés*
- *dupliquer groupe utilisateur en bas comme le groupe des directions générales d'établissement : expriment des besoins*
- *Au groupe des directions générales d'établissement corriger « expriment des priorités*
- *Au group intégrateur de composants applicatifs ajouter : SUN*
- *Ajouter P7 de OT – CTI - SUN*



4.3 Entités partenaires: objectifs et responsabilités

Cette section sera complétée d'ici une semaine

4.3.1 Le DIP

A rédiger par le CPTIC, à valider par le DIP.

4.3.2 Le CPTIC

A rédiger par le CPTIC.



4.3.3 Le CTI

A rédiger par le CPTIC, à valider par le CTI.

4.3.4 Sun Microsystems

A rédiger par Sun Microsystems, à valider par le CPTIC et le CTI.

4.4 Les utilisateurs finaux du PEG

Cette section sera complétée d'ici une semaine

Ce paragraphe fait la liste des utilisateurs du PEG, i.e. les personnes qui se connecteront au portail pour accéder aux services applicatifs. Pour chaque type d'utilisateur, la description fait ressortir les besoins auxquels le PEG apporte une solution. Ce paragraphe s'inscrit donc dans la vision présentée dans la Section .

4.4.1 L'élève

A rédiger par le CPTIC, à valider par le DIP.

4.4.2 L'enseignant

A rédiger par le CPTIC, à valider par le DIP.

4.4.3 Le parent d'élève

A rédiger par le CPTIC, à valider par le DIP.

4.4.4 L'utilisateur référencé externe (élève, enseignant, ...)

A rédiger par le CPTIC, à valider par le DIP.

4.4.5 Le citoyen genevois

A rédiger par le CPTIC, à valider par le DIP.

4.4.6 L'utilisateur anonyme

A rédiger par le CPTIC, à valider par le DIP.



4.5 Les administrateurs du PEG

Cette section sera complétée d'ici une semaine

Ce paragraphe fait la liste des personnes qui prennent en charge l'exploitation du PEG. Les responsabilités se répartissent entre le CTI (niveau plate-forme, installation et maintenance des composants), le CPTIC (configuration des composants) et les écoles (configuration de certains composants).

4.5.1 L'administrateur de l'infrastructure technique du PEG

A rédiger par le CPTIC, à valider par le CTI.

4.5.2 Le gestionnaire principal du PEG

A rédiger par le CPTIC, à valider par le CTI et DIP.

4.5.3 Le gestionnaire d'un volet du PEG

A rédiger par le CPTIC, à valider par le DIP.

4.6 Les concepteurs du PEG

Ce paragraphe fait la liste des personnes qui prennent en charge la conception du PEG, que ce soit au niveau architecture, intégration, interface homme-machine.

4.6.1 L'intégrateur de composants applicatifs

Qui choisit les composants applicatifs, au travers de quelle procédure? Par exemple: le CPTIC spécifie les besoins d'un service applicatif et éventuellement propose un composant implémentant ce service; le CTI évalue le composant (techniquement) et le valide; si une validation n'est pas possible, le CTI propose un composant applicatif implémentant le service; le CPTIC valide alors ce composant (fonctionnellement, d'un point de vue utilisateur). Question: qui tranche?

Qui définit comment le composant applicatif doit être intégré au PEG? Vraisemblablement, une collaboration entre le CTI et l'éditeur qui fournit le composant applicatif.

Une fois le composant choisi, l'intégrateur de composants applicatifs installe le composant, réalise l'intégration, par exemple en implémentant un ou plusieurs portlets, ou encore en intégrant la gestion de sécurité du composant à celle du PEG.



4.6.2 Le concepteur graphique

Ce paragraphe décrit le rôle, les responsabilités et les compétences du concepteur graphique. Le concepteur graphique définit la présentation et l'ergonomie des pages du portail. Il a des compétences techniques dans le domaine du Web (HTML, CSS, Dynamic HTML, etc.). Il a également des compétences techniques dans le système de gestion de portail. Le système de gestion de portail offre un mécanisme qui permet de définir des jeux de modèles. Typiquement, ce mécanisme consiste à définir des feuilles de style.

Le concepteur graphique est impliqué de manière périodique dans la vie du portail. Au début du projet, il définit la présentation des pages en réalisant un jeu de modèles. Chaque rôle défini au sein du portail peut utiliser son propre jeu de modèles. Par exemple, les pages présentées aux utilisateurs avec un rôle "élève du primaire" peuvent être assez différents des pages présentées aux utilisateurs avec un rôle "professeur de biologie".

La fonction du concepteur graphique peut être remplie par une société de service (web design), qui peut être mandatée pour réaliser les modèles. Lors de la sélection de la société de service, il faudra s'assurer que celle-ci a les compétences de travailler avec la solution de gestion de portail.

Ce paragraphe doit également décrire l'approche choisie par l'État de Genève pour faire en sorte que la fonction du concepteur graphique soit remplie, dans les délais fixés par la planification du projet. Les alternatives à envisager incluent: la réalisation en interne (CPTIC?), le mandat d'une société externe (mandat géré par le CPTIC/CTI), le mandat d'une société externe (mandat géré par Sun Microsystems). Ce paragraphe doit expliciter les éventuelles contraintes budgétaires.

4.6.3 Responsable technique.

Contrairement à P7 où la responsabilité technique est partagée entre le CPTIC et le CTI, dans le cadre de PEG, le CTI est seul responsable au niveau technique. Cela concerne:

- Le support matériel et réseau.
- Le support et l'assistance au niveau de l' OS.
- les tâches administratives (sauvegarde, restauration, gestion des ressources matérielles, etc...)
- La sécurité et disponibilité du site.



5 Rôles définis pour les utilisateurs du PEG

Cette Section fait l'inventaire des différents rôles définis par le PEG.

Chaque rôle est associé à une classe d'utilisateurs qui peut être plus ou moins grande (e.g. le rôle "élève" vs le rôle "élève de la classe X") et plus ou moins dynamique (e.g. un rôle qui est affecté pour une durée d'un mois vs. un rôle qui est affecté pour une durée d'un an).

Pour chaque rôle, il est possible de spécifier: i) la liste de contenus et de services mis à disposition des utilisateurs (les enseignants n'ont pas accès aux mêmes services que les élèves) et ii) les particularités de l'interface homme-machine (présentation).

Cette section doit d'abord définir le nombre de rôles et la granularité des rôles qui seront pris en charge par le PEG. Veut-on uniquement les rôles "anonyme", "élève" et "enseignant". Au contraire, veut-on des rôles très fins, tels que "élève de l'établissement Y", "enseignant de la branche Z".

Pour chaque rôle, cette section doit définir:

- le nom du rôle (exemples: "élève", "élève du primaire", "élève de l'école X", "élève de la classe Y")
- une brève description du rôle
- les fonctions qui sont associées au rôle
- les règles qui permettent de décider si un utilisateur particulier (par exemple, un test sur un champs dans une liste d'élèves fourni par le DIP, ou encore un test sur un champs dans une liste d'enseignants fourni par le département des ressources humaines).

5.1 Synthèse

Rôle	Description	Fonctions	Règle d'affectation
Anonyme (non authentifié)	Un utilisateur qui se connecte au PEG et qui ne dispose pas (encore) d'un compte.	Quand il se connecte, découvre la page d'accueil générale du PEG; peut accéder au contenu public, correspondant plus ou moins au site web actuel.	Par défaut.
élève	Utilisateur authentifié sur PEG et identifié « élèves » du DIP. Il s'agit de plus de 65000	Accès aux onglets personnels (messagerie, etc...), et à la zone d'échange.	Champs 'fonction' de 4D



Rôle	Description	Fonctions	Règle d'affectation
	personnes.		
élève d'ordre Y	Tout les élèves d'un ordre d'enseignement donné: EP, CO, PO	Accès aux onglets «Ordre d'enseignement», « Discipline » et « activités pédagogiques et projets »	Champs de 4D
élève d'ordre Y de l'établissement X	Tout les élèves d'un ordre d'enseignement donné et d'un établissement donné. (CO-établissement X affichée. Coudriers par exemple...)	Accès aux onglets «Ordre d'enseignement», la partie	Champs 'Etablissement' de 4D
enseignant	Utilisateur authentifié sur PEG et identifié « enseignants » du DIP. Il s'agit de plus de 7000 personnes	Accès aux onglets personnels (messagerie, etc...) et à la zone d'échange.	Champs 'fonction' de 4D
enseignant d'ordre Y	Tout les enseignants d'un ordre d'enseignement donné: EP, CO, PO	Accès aux onglets «Ordre d'enseignement» et « activités pédagogiques et projets »	Champs de 4D
enseignant d'ordre Y et de l'établissement X	Tout les enseignants d'un ordre d'enseignement donné et d'un établissement donné. (CO-établissement X affichée. Coudriers par exemple...)	Accès aux onglets «Ordre d'enseignement», la partie	Champs 'Etablissement' de 4D
enseignant d'ordre Y et de branche Z	Tout les enseignants d'un ordre d'enseignement donné et d'une branche donnée	Accès à l'onglet « Discipline »	L'assignation est manuelle ...
direction d'ordre Y	Utilisateur authentifié sur PEG et identifié comme faisant partie de la direction de l'ordre Y	Accès aux onglets «Ordre d'enseignement» et « activités pédagogiques et projets »	Champs 'fonction' de 4D
direction de l'établissement X	Utilisateur authentifié sur PEG et identifié comme faisant partie de la direction de l'établissement X	Accès aux onglets «Ordre d'enseignement», la partie	Champs 'Etablissement' de 4D
« Autre »	Utilisateur authentifié sur PEG et identifié comme personne du DIP avec aucune des fonctions précitées.	Accès aux onglets personnels (messagerie, etc...)	Champs 'fonction' de 4D
« Autre » d'ordre Y	'Autre' Utilisateur authentifié d'un ordre d'enseignement donné: EP, CO, PO	Accès aux onglets «Ordre d'enseignement» et « activités pédagogiques et projets »	Champs de 4D
« Autre » de l'établissement X	'Autre' Utilisateur authentifié d'un établissement donné	Accès aux onglets «Ordre d'enseignement», la partie	Champs 'Etablissement' de 4D
Webmaster	Administrateur du portail	Tout droits et Accès	CPTIC - assignation manuelle

Table 1. Synthèse des rôles définis pour le PEG

Avec le Driver ODBC pour 4D Server (disponible en standard avec 4D Server), les données de 4D Server devraient être atteignable depuis des applications windows. Nous aurions alors un serveur ODBC accessible aux requêtes SQL.



5.1.1 Synthèse des rôles initiaux du portail.

Rôle	Description	Fonctions	Règle d'affectation
Anonyme (non authentifié)	Un utilisateur qui se connecte au PEG et qui ne dispose pas (encore) d'un compte.	Quand il se connecte, découvre la page d'accueil générale du PEG; peut accéder au contenu public, correspondant plus ou moins au site web actuel.	Par défaut.
Authentifié	Utilisateur authentifié ne faisant pas partie du DIP (personne externe).	Quand il se connecte, découvre la page d'accueil générale du PEG; peut accéder à l'index des services	Rôle de personne identifiée par défaut
élève	Utilisateur authentifié sur PEG et identifié « élèves » du DIP. Il s'agit de plus de 65000 personnes.	Accès aux onglets personnels (messagerie, etc...), et à la zone d'échange.	Champs 'fonction' de 4D
élève d'ordre Y	Tout les élèves d'un ordre d'enseignement donné: EP, CO, PO	Accès aux onglets »Ordre d'enseignement », « Discipline » et « activités pédagogiques et projets »	Champs de 4D
élève d'ordre Y de l'établissement X	Tout les élèves d'un ordre d'enseignement donné et d'un établissement donné. (CO-Coudriers par exemple...)	Accès aux onglets »Ordre d'enseignement », la partie établissement X affichée.	Champs 'Etablissement' de 4D
enseignant	Utilisateur authentifié sur PEG et identifié « enseignants » du DIP. Il s'agit de plus de 7000 personnes	Accès aux onglets personnels (messagerie, etc...) et à la zone d'échange.	Champs 'fonction' de 4D
enseignant d'ordre Y	Tout les enseignants d'un ordre d'enseignement donné: EP, CO, PO	Accès aux onglets »Ordre d'enseignement » et « activités pédagogiques et projets »	Champs de 4D
enseignant d'ordre Y et de l'établissement X	Tout les enseignants d'un ordre d'enseignement donné et d'un établissement donné. (CO-Coudriers par exemple...)	Accès aux onglets »Ordre d'enseignement », la partie établissement X affichée.	Champs 'Etablissement' de 4D
enseignant d'ordre Y et de branche Z	Tout les enseignants d'un ordre d'enseignement donné et d'une branche donnée	Accès a l'onglet « Discipline »	L'assignation est manuelle ...
direction d'ordre Y	Utilisateur authentifié sur PEG et identifié comme faisant partie de la direction de l'ordre Y	Accès aux onglets »Ordre d'enseignement » et « activités pédagogiques et projets » .	Champs 'fonction' de 4D
direction de l'établissement X	Utilisateur authentifié sur PEG et identifié comme faisant partie de la direction de l'établissement X	Accès aux onglets »Ordre d'enseignement », la partie établissement X affichée.	Champs 'Etablissement' de 4D
«Acteur avec collaboration pédagogique »	Utilisateur authentifié sur PEG et identifié comme personne du DIP avec aucune des fonctions	Accès aux onglets personnels (messagerie, etc...)	Champs 'fonction' de 4D



Rôle	Description	Fonctions	Règle d'affectation
	précitées.		
« Acteur avec collaboration pédagogique » d'ordre Y	' Acteur avec collaboration pédagogique' authentifié d'un ordre d'enseignement donné: EP, CO, PO	Accès aux onglets »Ordre d'enseignement » et « activités pédagogiques et projets »	Champs de 4D
« Acteur avec collaboration pédagogique » de l'établissement X	'Acteur avec collaboration pédagogique' authentifié d'un établissement donné	Accès aux onglets »Ordre d'enseignement », la partie établissement X affichée.	Champs 'Etablissement' de 4D
« Autre DIP »	Utilisateur authentifié sur PEG et identifié comme personne du DIP avec aucune des fonctions précitées.	Accès aux onglets personnels (messagerie, etc...)	Champs 'fonction' de 4D
« Autre DIP » d'ordre Y	'Autre' Utilisateur authentifié d'un ordre d'enseignement donné: EP, CO, PO	Accès aux onglets »Ordre d'enseignement » et « activités pédagogiques et projets »	Champs de 4D
« Autre DIP » de l'établissement X	'Autre' Utilisateur authentifié d'un établissement donné	Accès aux onglets »Ordre d'enseignement », la partie établissement X affichée.	Champs 'Etablissement' de 4D
Webmaster onglets	Administrateur des onglets /rubriques	Tout droits et Accès sur les onglet et les rubriques	CPTIC - assignation manuelle
Webmaster	Administrateur du portail	Tout droits et Accès	CPTIC - assignation manuelle

Table 1. Synthèse des rôles définis pour le PEG

La personnalisation, dans l'onglet personnel, devra permettre de choisir et de naviguer à travers les différents rôles initiaux.

Avec le Driver ODBC pour 4D Server (disponible en standard avec 4D Server), les données de 4D Server devraient être atteignable depuis des applications windows. Nous aurions alors un serveur ODBC accessible aux requêtes SQL.

5.2 Rôle X

Cette section sera complétée d'ici une semaine

Pour chaque rôle défini dans la Table 1, un paragraphe définit les caractéristiques du rôle de manière détaillée.

5.2.1 Description

Quel est le nom du rôle?



Quelle est sa fonction principale?

Combien d'utilisateurs

Pour combien de temps

Quelles sont les particularités de ce rôle?

5.2.2 Fonctions

Quels sont les fonctions associées au rôle.

5.2.3 Règles d'affectation

Comment détermine-t-on si ce rôle doit être attribué à un utilisateur X? Existe-t-il un moyen d'automatiser l'attribution du rôle aux utilisateurs? Si oui, quelle est la source d'information, quelles sont les règles?

5.2.4 Scénario d'utilisation typique

Que se passe-t-il quand un utilisateur avec ce rôle se connecte au PEG (dans quel(s) but(s) se connecte-t-il, doit-il s'authentifier, que voit-il à l'écran, comment navigue-t-il dans le PEG, etc.).



6 Authentification et autorisation

Cette section sera complétée d'ici une semaine

Cette section décrit la relation entre le PEG et les services d'authentification et d'autorisation. Dans un premier temps, elle définit les termes d'authentification et d'autorisation.

Cette section décrit ensuite les services d'authentification et d'autorisation mis à disposition par le système informatique de l'État de Genève. Ces services sont en cours d'évolution. Les services qui sont disponibles aujourd'hui sont différents des standards qui sont en train d'être définis.

Cette section doit définir avec quels services le PEG devra s'intégrer pendant la phase de mise en production initiale. Lors de réunions techniques à la fin 2003, la décision était de s'intégrer avec le service d'authentification actuel, à savoir un contrôleur de domaine NT.



7 Personnalisation

Cette section sera complétée d'ici une semaine

Cette section décrit la manière dont i) le contenu et ii) la présentation des pages du PEG doivent être personnalisée en fonction i) des rôles attribués à un utilisateur et ii) de l'identité de l'utilisateur.

7.1 Personnalisation implicite

Un portail permet la personnalisation implicite si l'administrateur du portail peut définir le contenu et/ou la présentation de certaines pages du portail, en fonction des rôles attribués à l'utilisateur qui se connecte.

Dans ce cas, l'utilisateur final n'a rien à faire pour bénéficier d'une personnalisation des pages.

Par exemple, deux utilisateurs qui se connectent au portail et qui sont reconnus comme "élève du primaire", respectivement "élève du secondaire" n'auront pas accès aux mêmes services. L'ergonomie des pages pourra également être différente.

Jeu de modèles	Description	Rôles utilisant ce jeu de modèles
nom du jeu de modèles		

Jeu de modèles	Description	Rôles utilisant ce jeu de modèles
nom du jeu de modèles		

7.2 Personnalisation explicite

Un portail permet la personnalisation explicite si l'utilisateur peut définir lui-même le contenu et/ou la présentation de certaines pages.

Est-ce que le PEG permet la personnalisation explicite des pages?

Est-ce que les utilisateurs peuvent définir le contenu de certaines pages du PEG? Si oui, de quelles pages?
Comment doivent-ils pouvoir spécifier le contenu de ces pages? Pour spécifier cette fonction, il faut décrire